

DRS J. C. G. M. JANSEN

STATISTIQUE DE
L'ARRONDISSEMENT DE RUREMONDE
(1808)

INLEIDING

Zelden zijn in korte tijd zoveel statistieken vervaardigd als in de Franse tijd. De regering in Parijs was in letterlijk alles geïnteresseerd. Tal van voorbeelden zijn daarvan te geven. In het twintigjarig bewind van de Fransen over Limburg is de bevolking zeker vijf maal geteld.¹ Bovendien werd nog zeer vaak in verband met andere statistieken een opgave van het bevolkingsaantal gevraagd. Zo moest het aantal inwoners van elke gemeente worden vermeld, als er een statistiek werd vervaardigd van de afstand tussen de departementale hoofdstad en de gemeentelijke kernen. Voorts treft men op de kiezerslijsten bevolkingscijfers aan, evenals op vele militiegegevens.²

Ook ten aanzien van andere zaken werden voortdurend blanco-tabellen aan de gemeentelijke functionarissen toegezonden. Men wilde allerlei inlichtingen hebben over de landbouw, met name over het aantal en de soort vee, de leeftijd van de beesten, de beschikbare hoeveelheid akkerland, de producten, die erop geteeld werden en hun opbrengst. De zeer bescheiden Limburgse nijverheid uit de eerste jaren van de 19e eeuw werd eveneens uitvoerig geteld. Men wenste inlichtingen over het aantal armen, vondelingen, zieken en zwakzinnigen. Er diende een uitvoerige gerechtelijke statistiek te worden bijgehouden. De werkgelegenheid bleek zich voor tellingen te lenen, evenals het analfabetisme en zo kan men doorgaan.

De telwoede van de Fransen was niet uit de lucht komen vallen. Ook tijdens het Ancien Régime waren hier en daar statistieken vervaardigd.

¹ J. F. R. Philips, Limburgse bevolkingscijfers uit de eerste helft van de 19e eeuw, in *Studies over de sociaal-economische geschiedenis van Limburg*, dl. VIII, Maastricht 1963, p. 126-134.

² Vgl. R.A. Limburg; *Archieven van het Arrondissement Maastricht en van het departement van de Nedermaas (F.A.)*, 2812-2822; 941-945 en 452-457.

In feite werd zelfs al vanaf de 14e eeuw in de Nederlanden statistisch materiaal bijeengebracht. Een van de belangrijkste tellingen uit deze periode, de Brabantse haardstedentelling, is een halve eeuw geleden gepubliceerd.³ In de 18e eeuw nam de statistische belangstelling toe. De koning van Pruisen, vele Rijnlandse vorsten en het Oostenrijks huis lieten min of meer regelmatig statistisch materiaal verzamelen. Ook in Frankrijk spande men zich hiervoor in. Dit materiaal werd aanvankelijk uitsluitend voor fiscale doeleinden bijeengebracht. De toenemende belangstelling voor directe belastingen – veelal geheven in de vorm van grondbelastingen – maakte het samenstellen van op naam gestelde kohieren noodzakelijk. De invoering van een hoofdgeld leidde tot het al dan niet regelmatig opstellen van inwonerslijsten.⁴

In de 18e eeuw veranderde het verzamelde statistische materiaal echter van karakter, vooral omdat de Kameralisten beschrijvend materiaal nodig meenden te hebben voor de ontwikkeling van hun ideeën over sociaal-economische politiek. De Duitse hoogleraren Conring (1606-1681) en Schmeitzel (1679-1747) identificeerden de statistiek met een staatkundige beschrijving ten dienste van regering en onderwijs. Hun statistiek was bijna zuiver beschrijvend en bevatte vrijwel geen tabellen. Onder invloed van de Göttinger hoogleraar Achenwall (1719-1772) kwam echter spoedig de z.g. Tabellen-Statistiek op. Ook hier was het doel aan de hand van massale waarnemingen een grondslag te vinden voor het te voeren beleid.⁵

Ook voor het Franse bewind ging het er bij het opstellen van statistieken in zeer vele gevallen om die kennis te verwerven, die noodzakelijk was om een efficiënt beleid te kunnen voeren. Herhaaldelijk werd dat in de toelichtingen ook zo gesteld. In een van de eerste verzoeken om inlichtingen over de toestand van de landbouw heette het: „Ces renseignemens donnaient l'aperçu de la récolte de l'année et décidaient sur les mesures à prendre pour suppléer aux ressources qui produit la sol de la France, et à prévenir les funestes effets de la disette des grains,

³ J. Cuvelier, *Les dénombremens des foyers en Brabant, (xive-xviiè siècle)*, Bruxelles 1912.

⁴ Vgl. o.a. A. M. van der Woude en H. J. van Xanten, *Het hoofdgeld en de bevolking van de Meijerij van 's Hertogenbosch omstreeks 1700*, in *A.A.G. Bijdragen* 13, Wageningen 1966, p. 27 sqs.

⁵ C. A. Verrijn Stuart, *Inleiding tot de beoefening der Statistiek, Deel 1*, Haarlem 1910, p. 75-77.

ou d'une cherté imprévue dans leur prix".⁶ Ook in latere jaren liet de overheid duidelijk blijken, dat het verzamelen van statistisch materiaal de grondslag vormde van de sociale en economische politiek. In 1802 schreef de prefect, dat hij beslist moest weten hoe groot de opbrengst van de oogst was, om maatregelen te kunnen voorstellen.⁷ In 1806 sprak hij van de „intentions liberales et généreux du gouvernement”.⁸ Inmiddels gebruikte men het statistisch materiaal echter ook nog voor fiscale doeleinden. Deze tweeslachtigheid leidde tot een heftig verzet van de bevolking tegen alle statistische enquêtes. Herhaaldelijk moesten de prefecten aan de minister melden, dat zij door de tegenstand van de bevolking niet in staat waren om de inlichtingen te verstrekken, die gevraagd werden. De commissaris van het Directoire Exécutif bij de departementale administratie in Maastricht, Girard, drukte zich in 1796 zeer duidelijk uit, toen hij schreef „Tous les recensemens des bestiaux, des grains etc., qui se sont faits par le passé, étaient destinés à servir de base aux réquisitions qui ont ruiné ce pays, et quoique l'on puisse dire aujourd'hui à ses habitans, il est impossible de leur persuader, que l'opération actuelle ne tende qu'à procurer au gouvernement les connaissances nécessaires pour administrer sagement”.⁹ Dergelijke klachten hoorde men tot het eind van de Franse tijd. In 1812 schreef de arrondissementscommissaris van Hasselt nog, dat het publiek de pogingen, om de oogstopbrengsten te kennen, uitsluitend zag als een „nouvelle chanel pour l'augmentation des contributions!”¹⁰ Deze voortdurende tegenwerking van het publiek en van de lagere ambtenaren bij het verzamelen van statistisch materiaal doet ernstig afbreuk aan de waarde van de cijfers. Men mag niet verhelen – en de contemporaine schrijvers deden dat nimmer – dat door tal van plaatselijke autoriteiten regelmatig onjuiste gegevens werden opgegeven, om te voorkomen dat de belastingen werden verhoogd. De waarde van de Franse statistieken is mede daarom dikwijls in twijfel getrokken. Men kan er echter niet mee volstaan de uitkomsten in twijfel te trekken, nog minder mag men lichtvaardig de betrouw-

⁶ R.A.L., F.A. 2512. Brief van de Minister van Binnenlandse Zaken aan de Centrale Administratie van het Departement Meuse-Inférieure, d.d. 18 Prairial an IV, 7 juni 1796.

⁷ R.A.L., A.F. 2512, Brief van de prefect aan de gemeentebesturen, d.d. 20 fructidor an X, 7 september 1802.

⁸ R.A.L., F.A. 2809, de prefect van het departement Meuse-Inférieure aan de Minister van Binnenlandse Zaken, 24 juni 1806.

⁹ R.A.L., F.A. 4366, Girard aan de Minister van Binnenlandse Zaken, 9 vendémiaire an V, 30 september 1796.

¹⁰ R.A.L., F.A. 2510 De arrondissementscommissaris aan de prefect, d.d. 8 december 1812.

baarheid van het materiaal betwijfelen, om zich het werk te besparen haar te bestuderen. Evenals de tijdgenoten dient men de statistieken kritisch te gebruiken en na te gaan in hoeverre zij betrouwbaar zijn en in hoeverre dat niet het geval is.

Het is best mogelijk, dat men dan tot dezelfde conclusie komt, als de Franse administratie, die stelde dat de gegevens nooit beschouwd mogen worden als toevalligheden, berustend op eenvoudige veronderstellingen. De cijfers waren – meende men – zo zeker mogelijk.¹¹

De toetsing van de gegevens dient op twee manieren te gebeuren. Vooreerst moet worden nagegaan hoe de gegevens tot stand zijn gekomen en of men geprobeerd heeft het gevaar van vervalsingen te omzeilen en vervolgens dient via externe tekstcritiek te worden nagegaan of de uitkomsten enige waarschijnlijkheid vertonen, wanneer men ze vergelijkt met de gegevens die uit andere bronnen bekend zijn. Het is immers hoogst onwaarschijnlijk, dat de vervalsingen systematisch gebeurden. Daarvoor was de administratieve kwaliteit vooral van de plattelandsbesturen te gering.

Het Franse bestuur nam herhaaldelijk maatregelen, om het invullen van de tabellen zo nauwkeurig mogelijk te doen geschieden. Vooreerst zocht men specialisten aan, om op bepaalde vragen antwoorden te geven. Deze konden wel geen volstrekt zekere absolute getallen produceren, maar de gegevens die men van hen kreeg, kon men gebruiken, om vast te stellen, of de onderlinge verhoudingen tussen de cijfers juist waren. Zo werden enquêtes betreffende de landbouw regelmatig voorgelegd aan een groep 'verlichte herenboeren'. Deze kenden niet de totale opbrengst van heel het departement, maar wel de yeald-ratio's en enige andere verhoudingen tussen de cijfers. Op die manier kreeg men een behoorlijke controlemogelijkheid.¹² Vervolgens werden onjuist ingevulde tabellen geretourneerd met nauwkeurige aanwijzingen om het beter te doen.¹³ Er werden speciale commissarissen benoemd om de plaatsen te bezoeken, die geen behoorlijke gegevens hadden verstrekt. De commissie diende dan zelf ter plaatse een onderzoek in te stellen en op die basis de vragen te beantwoor-

¹¹ R.A.L., F.A. 2512, De onderprefect van Maastricht aan de prefect Roggeri, d.d. 11 september 1812.

¹² R.A.L., F.A. 2514, De prefect aan de Minister van Binnenlandse Zaken, d.d. 8 pluviose an VIII, 28 januari 1800.

¹³ t.a.p., de prefect aan de municipaliteit van Eysden, d.d. 3 nivôse an VIII, 24 december 1799.

den.¹⁴ Regelmatig stuurde men ook de onderprefecten van de arrondissementen op dienstreis, om nalatige burgemeesters te gaan aansporen en om eventueel zelf het samenstellen van de statistieken ter hand te nemen.¹⁵

Het treft bijzonder gelukkig dat men juist voor de statistiek van 1806, die hierachter gepubliceerd wordt, een combinatie van dit soort maatregelen aantreft. In 1805 had de Parijse regering besloten om alle deelstatistieken, die men tot nu toe had verzameld, in gemoderniseerde en uitgebreide vorm te laten samenvatten, om zo een overzicht te krijgen van het sociale en economische leven in Frankrijk. Van alle departementen diende een 'Statistique Général' te worden samengesteld, waarin hoofdstukken moesten voorkomen over topografie, bevolking, landbouw en handel en nijverheid. Bovendien moest er een hoofdstuk komen over de z.g. 'Etat des Citoyens', waarin gegevens over justitie, sociale zorg, werkgelegenheid, loonpeil en onderwijs moesten worden verwerkt.¹⁶ De samenstelling van een dergelijke Statistiek voor het Nedermaasdepartement werd door de prefect georganiseerd volgens de hierboven beschreven beginselen. Voor het hoofdstuk over de topografie vroeg hij inlichtingen aan enige deskundigen, die elk een paragraaf voor hun rekening dienden te nemen. Een inleidende beschrijving moest komen van de hand van de waterstaatkundige ingenieur F. A. Cavenne, die in 1802 al een statistiek van het Nedermaasdepartement het licht had doen zien.¹⁷ De rechtsgeleerde Van Heylerhoff diende een overzicht van de rechtstoestanden tijdens het Ancien Régime te verzorgen en de chemicus Minckeleers werd gevraagd voor een paragraaf met bijzonderheden, die grotendeels van geologische aard waren. De overige hoofdstukken dienden in de eerste plaats door de plaatselijke administratie verzorgd te worden. Er werden uitvoerige vragenlijsten samengesteld, die behalve aan de gemeentebesturen ook aan de administraties van de cantons en de arrondissementen werden toegezonden. Tegelijkertijd gingen een aantal van deze vragenlijsten naar deskundigen en instellingen, die op bepaalde gebieden werkzaam waren. De leden van de 'Société d'Agri-

¹⁴ t.a.p., Besluit van de Centrale Administratie van het departement, d.d. 29 nivôse an VIII, 21 januari 1800.

¹⁵ R.A.L., F.A. 2509, de sous-prefect van Roermond aan de prefect Roggieri, d.d. 16 januari 1812.

¹⁶ R.A.L., F.A. 2822, Aanwijzing voor het samenstellen van een Statistique Général de la France, z.d.

¹⁷ F. A. Cavenne, Statistique du département de la Meuse Inférieure, Paris, Imprimerie des Sourds-Muets, an X, 131 p.

culture¹⁸ kregen een copie van het inlichtingenformulier betreffende de landbouw. De Chambres Consultatives de Manufactures, Fabriques, Arts et Métiers¹⁹ te Maastricht, Vaals en Venlo werden om informatie betreffende handel en nijverheid verzocht.²⁰ Op deze wijze hoopte men langs verschillende wegen materiaal te krijgen en daardoor vergelijkingen te kunnen maken.

Helaas kon deze fraaie opzet slechts ten dele gerealiseerd worden, omdat er betrekkelijk weinig antwoorden werden ontvangen. Voor het inleidend hoofdstuk kwam vrij veel materiaal bijeen, maar voor de rest werden alleen afgeronde antwoorden ontvangen betreffende het canton Oirsbeek²¹ en het arrondissement Roermond. Natuurlijk zou men nu kunnen veronderstellen dat de ambtenaren in Oirsbeek en Roermond uitsluitend met hun werk klaar waren gekomen, omdat zij de tabellen haastig en slordig hadden ingevuld, maar het zorgvuldige commentaar in het Roermondse overzicht doet anders vermoeden. In dat commentaar duidt de onder-prefect, Liger, vele van de problemen aan, die hij bij de samenstelling van de tabellen ondervonden had. Herhaaldelijk betoogde hij dat het niet mogelijk was om een vergelijking te maken tussen de jaren 1789 en 1805/06, zoals werd gevraagd, maar dat hij moest volstaan met een vergelijking tussen an XII en an XIII,²² de enige jaren waarover hij cijfers beschikbaar had. Deze uiteenzettingen van Liger betekenen echter niet, dat zijn onderzoek betrouwbaar was. Hoogstens kan men eruit opmaken, dat hij zijn best gedaan heeft, om zoveel mogelijk materiaal te verzamelen. Om een beter inzicht te krijgen in de waarde van de gevonden cijfers is het noodzakelijk de gegevens te vergelijken met materiaal, dat uit andere bronnen bekend is. Om praktische overwegingen willen wij de externe controle slechts toepassen op twee groepen cijfers: de totalen der bevolking en de gegevens over de landbouw,²³ omdat

¹⁸ Zie hierover: J. F. R. Philips, J. G. M. Jansen en Th. J. A. H. Claessens, *Geschiedenis van de landbouw in Limburg, 1750-1914*, Assen 1965, p. 47-53.

¹⁹ Voorlopers van de Kamers van Koophandel.

²⁰ R.A.L., F. A. 2821. Brieven van de prefect aan de leden van de Société d'Agriculture en de Chambres Consultatives de Manufactures d.d. 30 juni 1806.

²¹ Thans verloren.

²² An XII liep van 24 september 1803 tot 22 september 1804,

An XIII van 23 september 1804 tot 22 september 1805.

²³ J. F. R. Philips, *Limburgse bevolkingscijfers uit de eerste helft van de 19e eeuw*, in *Studies over de sociaal-economische geschiedenis van Limburg*, dl. VIII, Maastricht 1963, p. 99-158 en J. F. R. Philips, J. C. G. M. Jansen en Th. J. A. H. Claessens, *Geschiedenis van de landbouw in Limburg*, Assen 1965, p. 1-109.

alleen voor de demografie en de landbouw voldoende uitgewerkt vergelijkingsmateriaal beschikbaar is.²³

De bevolkingscijfers, die in Tableau 1²⁴ worden opgegeven kan men vergelijken met de telling die op 1 januari 1806 is gehouden²⁵ en met de godsdiensttelling van 1809,²⁶ alsmede met de tellingen van 1796 en 1811 die wat verder van de teldatum van onze statistiek gelegen zijn. Het spreekt vanzelf, dat de bevolking van de gemeenten op vijf verschillende teldata een afwijkend totaal te zien zal geven, maar het is onwaarschijnlijk, dat de verschillen zeer aanzienlijk zijn, omdat de teldata toch vrij dicht bij elkaar liggen.

De eerste conclusie, die men uit dit cijfermateriaal dient te trekken en die men zeer positief dient te waarderen, is wel dat de opstellers van de statistiek van het arrondissement nimmer de bevolkingscijfers van de voorgaande telling hebben overgenomen, ook al was die dan amper een half jaar oud. Een verdere analyse kan wel het best plaats hebben aan de hand van een cijfermatige opstelling, zoals die voor een twintigtal gemeenten hieronder volgt.

In een betrekkelijk groot aantal gevallen (A) blijkt het cijfer niet sterk af te wijken van wat men zou verwachten, wanneer men de uitkomst vergelijkt met de omliggende jaren. Er zijn echter ook een zestal gevallen (B), waarbij het in medio 1806 opgegeven bevolkingscijfer duidelijk lager is dan het gemiddelde van de omliggende jaren. Het is typisch, dat dit verschijnsel zich vooral voordoet in enkele Maasdorpen. Mogelijk hangt dit samen met de tijdelijke afwezigheid van een deel der bevolking door seizoenarbeid. De tellingen zijn immers tussen 15 juni en 1 okt. 1806 gehouden, d.w.z. juist in de periode, waarin seizoenarbeid zich voordoet. Hoewel het verschijnsel verklaarbaar is, wijst het echter toch op een methodische fout bij de tellingen, omdat blijkt dat de teldatum een beslissende invloed krijgt, wanneer men alleen de feitelijk aanwezige bevolking telt. De gemiddelde afwijking, die hierdoor ontstaat is echter niet veel groter dan 8%, wat voor een telling uit het pre-statistische tijdperk als bijzonder gunstig mag worden aangemerkt.

De negatieve druk op de bevolking door de trek van seizoenarbeiders

²³ Zie noot 23 op blz. 80.

²⁴ Pag. 108-125.

²⁵ R.A.L., F.A. 1067, Recensement Général de la population au 1er janvier 1806.

²⁶ R.A.L., F.A. 1068. Ook gepubliceerd door J. A. de Kok, Nederland op de breuklijn Rome-Reformatie, Assen 1964, p. 448-462.

Bevolking in enige Midden-Limburgse gemeenten tussen 1796 en 1811.

Naam	01-01		medio		
	1796	1806	1806	1809	1811
A. Thorn	1109	1030	1100	1154	— ²⁸
Ittervoort	314 ²⁹	525 ²⁷	622	633	— ²⁸
Neeritter	953	956	1016	1015	— ²⁸
Roermond	4232	4289	4243	4191	— ²⁸
Venlo	4395	5021	4921	5019	— ²⁸
Stramproy	1016	1154	1149	1146	— ²⁸
Swalmen	1204	1393 ²⁹	1232	1212	1112
Nederweert	3793	2884 ²⁹	3688	3553	3689
Grathem	379	482 ²⁹	385	409	383
B. Ohé en Laak	412	448	425	463	460
Roosteren	601	547	512	585	591
Nieuwstad	394 ²⁹	627	575	609	614
Belfeld	291 ²⁹	351	322	346	323
Wessem	953	941	827	1027	1027
Stevensweert	839	880	740	869	817
C. Roggel	1205	1299	1355	1341	— ²⁸
Weert	4553	5200	5454	5203	— ²⁸
Horn	542	871 ²⁹	693	607	596
D. Posterholt	470 ²⁹	745	650	324 ²⁹	696
E. Montfort	356 ²⁹	586	1245	607	616

wordt enigermate gecompenseerd door opvallend hoge uitkomsten in een drietal andere gemeenten – Roggel, Weert en Horn. Hier is wellicht geteld tijdens een oogstcampagne, zodat een deel van de seizoenarbeiders, die elders afwezig waren, hier toevallig opduiken. De compensatie die op deze wijze verkregen wordt, zal zeker niet volledig zijn, omdat veel seizoenarbeiders in de 19e eeuw veel verder weggetrokken en hun werk buiten het arrondissement verrichten.

Een tweetal gemeenten vraagt om speciale aandacht. In Posterholt heeft men kennelijk de statistische onderzoeken van de Franse regering nimmer au sérieux genomen. De opgaven, die het gemeentebestuur er verstrekke, waren kennelijk dikwijls niet meer, dan een slag in de lucht. Vergeleken met een bevolking van 602 inwoners in 1794

²⁷ Niet bij Philips.

²⁸ Geen opgave bekend.

²⁹ Uitkomsten onwaarschijnlijk. Zie Philips, o.c., p. 128-129.

op basis van de laatste capitatielijst en van 700 inwoners in 1815,³⁰ is de opgave van medio 1806 waarschijnlijk lang niet de meest dwaze uit de serie.

Duidelijk onjuist is het cijfer van Montfort. Hier moet wel van een vergissing of verschrijving sprake zijn.

In het algemeen krijgt men uit de vergelijking de indruk, dat de cijfers consciencius bijeengebracht zijn, waarbij mogelijk een methodische fout is ingeslopen doordat de seizoenarbeiders in een toevallige verblijfplaats werden geteld. Evenals bij de andere tellingen uit de Franse tijd dient men zich ook hier niet blind te staren op de absolute cijfers, maar dient men de gegevens te analyseren in hun samenhang met andere tellingen, waarbij het van het grootste belang is de gevolgde telmethode nauwkeurig vast te stellen. De gemiddelde onnauwkeurighedsgraad kan voor de telling van medio 1806 worden gesteld op 5 à 8%, hetgeen zeer bevredigend is. Het aantal plaatsen, dat apert onjuiste gegevens opgaf is bovendien geringer, dan bij de meeste andere tellingen uit dezelfde tijd. Een totaalcijfer voor de bevolking van het arrondissement van 74394 in 1806 lijkt eveneens aanvaardbaar in het licht van een totaal van 75159 inwoners als resultaat van de telling van 1809.³¹

De uitkomsten van de landbouwstatistiek kan men op diverse punten vergelijken met gegevens die van elders bekend zijn. De yeald-ratio's stemmen exact overeen met de cijfers, die voor het arrondissement voor het oogstjaar 1807 werden opgegeven.³² Zij passen vrij redelijk in het schema, dat eerder in 1806 door Liger werd opgegeven als rendement van de akkerbouw voor zijn arrondissement.³³

Het grondgebruik in 1806 laat zich vergelijken met dat van 1812.³⁴ Een beteling van 83,9% van de vergelijkbare beteelde oppervlakte³⁵ met grana is zeer wel aanvaardbaar. Hetzelfde geldt wel voor het aandeel van aardappels, koolzaad en voedergewassen. Opvallend is echter het grote aandeel van rogge (64,2%) en de geringe belangstelling voor haver en boekweit, die ieder slechts $\pm 7,5\%$ van de bodem zouden hebben ingenomen. Hoewel het bijzonder moeilijk is alleenstaande

³⁰ Liger dateerde zijn rapport op 8 oktober 1806. De gegevens werden van juli tot september verzameld.

³¹ E. Roebroeck, *Het land van Montfort*, Assen 1967, p. 81.

³² De Kok o.c., p. 462.

³³ Het lijkt erop dat men dezelfde cijfers meermalen gebruikt heeft.

³⁴ *Geschiedenis van de landbouw in Limburg*, o.c., p. 79.

³⁵ t.a.p., p. 63.

jaren met elkaar te vergelijken en hoewel vaststaat, dat zich op de grotere bedrijven in deze tijd zodanige verschuivingen in het grondgebruik voordeden,³⁶ dat rogge een overwegend deel van de bodeming innemen, roepen deze uitkomsten beslist vraagtekens op. Dit te meer, omdat er voor de voeding van paarden een vrij constante hoeveelheid haver nodig was. Voor de cijfers van Liger pleit echter, dat hij slechts weinig tarwe opvoert (1,3%). Dit produkt kon immers alleen in de langs de Maas gelegen delen van de cantons Maaseik en Roermond met enig succes geteeld worden. Bovendien geeft hij een zeer acceptabel beeld van de gerstteelt, die alleen in de enigszins verstedelijkte cantons Maaseik, Roermond en Venlo van belang was, omdat daar brouwerijen aanwezig waren. Alles bijeen kan men vaststellen, dat de landbouwtelling zeker niet volgens een vooropgezet schema is uitgevoerd en dat zij voor een groot aantal produkten een hoge mate van waarschijnlijkheid biedt. Vergelijking van de veestapel is niet mogelijk doordat men niet over voldoende vergelijkingsmateriaal beschikt.

De vergelijking van de cijfers doet ons instemmen met een contemporaine conclusie: Hoewel in deze statistiek zeker geen volledig exact materiaal wordt geleverd, dient men de cijfers toch met groot vertrouwen te bezien. Zij zijn zo nauwkeurig mogelijk.³⁷ Deze overwegingen mogen ons besluit om deze zeer uitvoerige bron in extenso uit te geven schragen. Een nauwkeuriger en betrouwbaarder overzicht van de sociaal-economische toestand in Midden-Limburg in de eerste jaren van de 19e eeuw kan ook achteraf niet worden samengesteld. Immers, met welke methoden men de sociaal-economische toestand rond de eeuwwisseling ook benadert, men zal steeds van gegevens uit eigentijdse bronnen gebruik moeten maken. Het staat te bezien, of die gegevens betrouwbaarder zijn dan de hierachter afgedrukte. Het is echter wel zeker, dat geen enkele andere bron een zo volledige doorsnede zal geven van het maatschappelijk gebeuren in het begin van de 19e eeuw. Geen enkel andere bron brengt zoveel gegevens over bevolking, landbouw, nijverheid, onderwijs, armenzorg, criminaliteit, openbare financiën en lonen op eenzelfde tijdstip

³⁶ In 1812 werd slechts het bodemgebruik ten behoeve van 12 produkten geteld. Uiteraard zijn hier alleen die produkten in de vergelijking betrokken.

³⁷ Zie J. C. G. M. Jansen, Landbouw rond Maastricht, hfd. 2, in *Studies over de sociaal-economische geschiedenis van Limburg XIV*, Assen 1968.

³⁸ R.A.L., F.A. 3512. De onderprefect van Maastricht aan de prefect, d.d. 11 september 1912.

bijeen als deze. Bovendien treft men hier voor de verdeling van de bodem in grond, die in cultuur gebracht werd en woeste gronden, de cijfers aan van datgene, wat op de Tranchotkaart zo duidelijk te zien is. Hoewel het uiteraard te betreuren valt, dat een dergelijke statistiek slechts voor een betrekkelijk klein deel van Limburg bestaat, is het ons inziens ten volle gerechtvaardigd, haar uit te geven. Men zou haar zelfs een aanbeveling uit 1806 zelf kunnen meegeven. Kort na het verschijnen van de Roermondse statistiek noemde de Maastrichtse collega haar 'de basis van elk sociaal-economisch onderzoek'.

STATISTIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE RUREMONDE

Cet arrondissement a été formé par la réunion des territoires de la ci-devant Gueldre Autrichienne; d'une portion du pays de Liège, dont la souveraineté était indivise entre les Etats et le Prince Evêque; d'autres portions dépendantes du Chapitre de St. Lambert de Liège; du Chapitre de Thorn; d'une partie de la Gueldre Hollandaise; et de quelques autres portions formant une enclave particulière sur la rive droite de la Meuse, et qui avaient été cédés aux Etats généraux de la Hollande par le traité des Barrières.¹

Il est borné au nord par la Gueldre Prussienne et à l'est par le pays de Juliers, qui forment aujourd'hui les Sous-préfectures de Cleves et de Creveldt, dépendantes du Département de la Roer; au midi par les arrondissements de Maastricht et de Hasselt, qui composent avec celui de Ruremonde le Département de la Meuse Inférieure; et à l'ouest par la Campine hollandaise.²

La circonscription de cet arrondissement ne permet pas d'établir avec exactitude l'étendue ni les dimensions de sa superficie, parce qu'il renferme dans son enclave plusieurs communes qui dépendent du Département de la Roer,³ mais en calculant les distances à partir de ses extrémités les plus éloignées, on peut compter huit myriamètres de l'Est à l'Ouest et cinq du Nord au Sud.

L'irrégularité de cette circonscription est extrêmement préjudiciable aux habitants de la Meuse Inférieure et même à ceux de la Roer. Elle

¹ Details in tabel 1, kolom 2, pag. 108-125.

² Ms. geeft hier 'au midi par les arrondissements de Maastricht; et à l'ouest de Hasselt, qui composent avec celui de Ruremonde le departement de la Meuse Inférieure; et par la Campine Hollandaise'. Vergelijk voor de staatkundige situatie: E. M. Th. W. Nuyens, De staatkundige geschiedenis der provincie Limburg vanaf haar ontstaan tot aan haar uiteenvallen in 1839, Maastricht 1956.

³ Tegelen, Melick-Herkenbosch, Susteren, Grevenbicht en Born behoorden tot het departement van de Roer. Neerglabbeek vormde een enclave van het arrondissement Maastricht.

entrave journellement tous les genres de service. Elle contrarie le logement des gens de guerre dans les forts passages de troupes, par le refus, que font les communes des localités respectives et particulièrement celles de la Roer, d'y contribuer mutuellement, parceque les ordres émanent de fonctionnaires qui leur paraissent étrangers; la confection et l'entretien des chemins; l'abus en cette partie est tel, que les voyageurs, les voitures publiques, les transports de fonds à la caisse générale du Département et les convois militaires éprouvent de fréquent obstacles par le refus que font quelques maires, notamment celui de Susteren de réparer les ponts.

Elle perpétue les difficultés qui s'étaient élevées sous l'ancien ordre de choses entre deux seigneurs voisins, relativement au cours d'eau qui sépare les communes de Susteren et de Buchten. Elle contrarie la circonscription des cantons et des arrondissements de perception, et l'exercice des justices de paix, par des conflits de territoire; le placement et la résidence des brigades de gendarmerie.

L'administration forestière et celle des droits réunis ont également à s'en plaindre.

Enfin elle est tellement vicieuse, que la commune de Melick, située à $2\frac{1}{2}$ kilomètres de Ruremonde, dépend pour le temporel et le spirituel d'Aix-la-Chapelle, dont elle est éloignée de plus de cinq myriamètres.

Toutes ces difficultés seraient levées si l'on retablissait la circonscription qui avait été établie par le Décret que le Comité de Division présenta en l'an quatre,⁴ dont quelques intérêts particuliers qui paraissaient encore prévaloir empêchèrent l'exécution.

Il est cependant de l'évidence la plus complète qu'une rectification de limites faisant cesser la promiscuité du territoire, qui oblige de parcourir successivement à plusieurs reprises les deux Départemens pour se rendre de Venlo à Maestricht, faciliter les moyens de retablir dans ce pays une communication intéressante.

Sous tous les rapports, et d'autant plus nécessaire, que la Meuse étant d'un passage très difficile pendant quatre mois de l'année, et quelques fois même impraticable, le pont de Maestricht deviendrait une ressource bien précieuse, si la continuité du territoire rendait à l'autorité locale les moyens de surveiller cette partie de la communication de Paris avec Wesel, qu'il est si facile d'entretenir en bon état avec le gravier produit par la Meuse, qui la prolonge à une distance très rapprochée.

⁴ Decreet van 11 frimaire an IV (2 dec. 1795). Het Comité de Division bestond uit de volksrepresentanten Perès en Portiez (de l'Oise).

Ces avantages paraîtront peut être plus sensibles par l'inspection de la carte qui forme le nr. 1er des pièces justificatives de ce mémoire,⁵ et qui avait été dressée pour mettre M.M. les Préfets des deux Départemens à portée de se concerter sur les moyens de se faire les cessions que les convenances respectives sollicitent et qui peuvent se concilier avec tous les intérêts.⁶

L'arrondissement est arrosé

1. par la Meuse qui le traverse dans la direction du Sud au Nord et le coupe en deux parties, et qui baignant les murs de Maeseyk, Stevensweert, Ruremonde et Venloo, peut devenir de la plus grande utilité pour le commerce, dont elle favorise les transports en charbon de terre, chaux, vins et autres productions importées pour la consommation du pays ou conduites dans la Hollande. Le débouché des denrées locales et le commerce de plusieurs Départemens avec la Hollande y trouvent aussi leur avantage. Elle forme d'ailleurs une ligne de défense dans laquelle chacun des quatre postes ci-dessus peut entrer utilement, comme place d'armes ou comme entrepot d'approvisionnement, dont la communication des canaux de jonction faciliterait le service.

2. par la Roer qui en traverse une partie et vient se jeter dans la Meuse à Ruremonde.

La navigation de cette rivière ou d'un canal parallèle deviendrait d'une utilité bien intéressante pour le débouché des houilles et des fers du Département de la Roer.⁷

3. par la Swalm qui en traverse également une partie.

4. par la Neer dont la source se rapprochant du cours des Deux Nethes, peut utilement concourir à l'établissement du canal de communication de la Meuse avec l'Escaut.

5. par la Dommel et l'Aa qui traversent un de ses cantons pour se rendre sur le territoire Hollandais.

Et par plusieurs autres petites rivières ou ruisseaux-désignés dans la langue du pays sous le nom de Beek.

De toutes ces rivières la Meuse seule est navigable, mais le terrain qui forme ses rives, a si peu de liaison, qu'il cède facilement à l'effort des grandes eaux qui les détrament, et que chaque crue les entame.

Il en résulte des changemens très fréquens dans le lit de la rivière qui

⁵ De in Ms. voorkomende kaart is een zeer ruwe schets. Zij is daarom vervangen door een op schaal getekende kaart (pag. 107).

⁶ Op 5 nov. 1807 vroeg de Minister van Binnenlandse Zaken te Parijs advies aan de prefecten der betrokken departementen. Van een correctie kwam echter niets.

⁷ Gedoeld wordt op het toen in aanbouw zijnde Grand Canal du Nord.

s'étend à droite ou à gauche, suivant l'impulsion que l'eau recoit, et cause par suite un préjudice très réel au propriétaire riverain, que la crainte de ces changemens dans des dépenses de construction souvent au dessus de sa portée, et a la navigation qu'ils entravent par des bancs de sable et des alluvions.

Ces inconveniens nécessitent l'établissement d'un batisage et d'une surveillance éclairée qui fit exécuter les réglemens de police et dirigea les constructions des particuliers afin d'empêcher les impiétemens que l'on se permet très souvent sous le prétexte de conserver sa propriété.

L'Arrondissement est en outre coupé par une infinité de marais et d'amas d'eau qui se forment dans les bruyères par les pluies et surtout par l'extraction des tourbes, dont l'excavation sur un sol aquatique convertit annuellement en petits lacs une quantité considérable de terrain.

Toutes ces rivières, ces ruisseaux, ces d'amas d'eaux entretiennent l'humidité dans le pays, qui est en général sablonneux; ils en tempèrent l'aridité et favorisent la production en formant des irrigations naturelles. Le sol est trop plat pour que l'on puisse donner plus de rapidité à leur cours et former des étangs avec les eaux stagnantes; mais ils fournissent beaucoup de poisson et ils attirent une quantité considerable de gibier aquatique. Les autres espèces de gibier y abondent et seraient d'une ressource très utile, si le braconnage ne les détruisait pas dès les premiers nomens où la chasse s'ouvre chaque année, et si la portion des habitans à qui l'on ne pourrait interdire cet amusement, connaissait assez ses véritables intérêts pour ne pas en abuser.

Chacun des cours d'eau fait tourner une quantité de moulins proportionné aux besoins du pays, mais leur usage se réduit à la mouture des grains pour les convertir en farine ou en extraire de l'huile. Le défaut de pente, dont il vient d'être parlé, ne leur procurant pas assez de chute les meuniers ne se conforment pas toujours aussi exactement qu'il le devrait aux réglemens qui fixent la tenue des points d'eau; mais il est aisé de les ramener à l'exécution de cette partie de la police rurale en l'ajoutant aux attributions qui viennent d'être confiés aux commissaires établis pour la surveillance des chemins vicinaux.

Il n'existe aucune route dans l'arrondissement, quoique dans tous les tems il y ait été établi trois lignes de poste, dont l'une forme la communication du Nord de l'Allemagne avec Paris, par Wesel, Venlo, Ruremonde, Maeseyk et Maestricht; l'autre abrège même cette communication en se dirigeant de Ruremonde par la Campine sur Diest,

et dont la troisième conduit de Liege à Bois-le-Duc par Maestricht. Chacune de ces lignes se dirige sur des chemins de terre qu'il est facile d'entretenir à peu de frais par les moyens employés pour les chemins vicinaux et sans qu'ils soient à charge au gouvernement; mais il serait nécessaire que leur tracé fut surveillé par les ingénieurs des ponts et chaussées qui se concerteraient avec M.M. les commissaires aux chemins de chaque canton, sur les moyens de les tenir en bon état.

Les ponts existans⁸ sur tous les chemins ne sont pour la plupart que des arceaux construits en planches et souvent même avec des fascines. L'économie qui fait adopter ce moyen paraît malentendue, parce que si la dépense de construction est plus modique il faut la répéter plus souvent. Le bassin de la Meuse forme des cotés sur chaque rive. La superficie des plateaux est parsémée de monticules qui ne sont que des dunes de sable, couvertes d'une herbe rare et mal venante. Il serait difficile d'en tirer quelque produit, à moins de les planter en sapins.

Le climat est sain et tempéré. Tous les détails sur cet article sont les mêmes que pour le surplus du Département. Les maladies les plus ordinaires sont la pulmonie et la phtisie, les fièvres nerveales et catharales: Elles ont pour cause le vent du nord, dont l'âpreté se poste sur la poitrine et interrupte la transpiration.

Les substances minerales sont extrêmement rares dans l'arrondissement. On n'y trouve pas une seule pierre qui soit indigène. La brique y supplée pour la construction et le gravier de la Meuse pour les pavés.

La végétation ne commence qu'en Avril, souvent même en Mai, et la floraison en Juin. La température contrarie souvent les commencemens de leurs progrès; mais elle cause plus d'inquiétude que de mal réel. L'espérance renaît presque toujours à mesure que la saison s'avance, et se réalise d'une manière satisfaisante à l'instant de la récolte.

Il ne croit pas de plantes particulières au pays. Toutes les espèces sont les mêmes que celles du climat de la Belgique.

L'arrondissement est divisé en sept cantons qui composent un total de soixante neuf communes, dont le tableau ci-joint sous no. 1er⁹ présente les détails circonsciés.¹⁰

⁸ De kanselarijen in het departement van de Nedermaas laten zeer vaak bij meervoudsvormen van bijvoeglijke naamwoorden en sommige zelfstandige naamwoorden de letter *t* wegvallen.

⁹ Ms spreekt van tableau 2.

¹⁰ Zie pag. 108-125.

Sa population s'élève à 73,194¹¹ individus. Il serait difficile d'établir une comparaison exacte des naissances, mariages, divorces et décès de l'année 1789 avec ceux de l'an 9, ni même avec les années postérieures, parceque differens obstacles ont contrarié la tenue des registres de l'état, dont le relevé pour l'an 13 fournit les détails ci-après.

Naissances	Vend.	Brum.	Frim.	Niv.	Pluv.	Vent.	Germ.	Flor.	Prair.	Mess.	Therm.	Fruct.	Tot.
Mâles	77	77	89	85	96	123	102	108	70	40	70	72	1009
Fémelles	76	71	84	73	93	99	98	90	63	49	51	69	916
Enfans Naturels	4	6	1	3	7	7	5	3	12	3	3	6	60
Enfans Abandonnés													
Totaux	157	154	174	161	196	229	205	201	145	92	124	147	1985
Mariages													
En premiers nœces	24	22	10	25	50	21	11	104	27	13	13	15	335
En 2me hommes	10	8	4	4	10	3		13	6	2	4	2	66
femmes	4	4	2	7	4	4		4	1	2	4	1	37
Totaux	38	34	16	36	64	28	11	121	34	17	21	18	438
Décès	102	102	110	156	181	151	161	171	110	81	79	74	1478
Divorces													

Cette population commence à devenir utile depuis huit jusqu'à quinze ans : à cet âge les pères de famille soigneux emploient les garçons de la garde du bétail, les filles aux détails du ménage et aux ouvrages qui conviennent à leur sexe ; les garçons et les filles à la recolte des pommes de terre et des légumes dont la culture se fait en grand pour la nourriture des bestiaux ; à cueillir les mauvaises herbes dans les champs, et à tous les travaux proportionnés à leurs forces. La vigueur de l'âge s'acquiert de 18 à 25 ans. Elle commence à décliner à 50. La vieillesse se manifeste à 60. Mais une bonne constitution soutenue par une vie sage, prolonge les forces jusqu'à 70 ans, et la salubrité du pays y conserve même un assez bon nombre d'octogénaires des deux sexes qui sont encore en état de rendre des services.

¹¹ Telling van de cijfers in tabel 1 geeft een totaal van 74394.

Une très grande partie des états demandés par la circulaire du 23 Juin 1806 No. 182, ayant été directement adressée par les maires à la préfecture, le Sous-Préfet n'a pas les moyens de fournir des détails sur le nombre actuel des propriétaires de bien fonds, chef de famille, des propriétaires vivant uniquement du produit de leurs biens, des rentiers, des habitans employés ou soldés par l'état, autres que les militaires, des hommes de toute espèce vivant d'un travail soit mécanique soit industriel, des gens de peine, des domestiques et des mendians; sur les changemens survenus depuis 1789 jusqu' à nos jours, dans le nombre des propriétaires et rentiers, sur les causes de ces changemens et sur les proportions dans lesquelles ils ont eu lieu.

Ces renseignemens entreront vraisemblablement dans le travail général du Département.

Le Sous-Préfet est encore forcé de rappeler ce qu'il a précédemment observé sur l'impossibilité où il se trouve d'établir des comparaisons sur aucune partie de l'administration entre 1789 et l'an 9.

C'est à cette dernière époque qu'il est entré en activité; mais à son arrivée dans le pays, les habitans pénétrés de tous les sentimens qui sont dûs au restaurateur de la France, ne dissimulaient pas la différence qu'ils mettaient entre sa personne et le gouvernement. Il était facile de découvrir leur arrière-pensée et l'espérance d'un nouvel ordre de choses.

Ce n'est qu'à dater du rétablissement de la monarchie que la confiance a paru renaître et que toutes les branches du service se sont successivement organisées.

Les contrariétés n'ont cependant pas cessé dès cette heureuse époque, mais elles s'affaiblissent tous les jours.

L'administration des établissemens de bienfaisance a éprouvé une désorganisation, dont les effets sont devenus plus sensibles par la perte d'une très grande partie des revenus qui leur étaient affectés, et par le scrupule qui s'opposait à ce que l'on ne profitât des indemnités que la loi du 4 Ventose an 9 mettait à leur disposition.¹² Cependant le service s'est soutenu et chaque jour il s'améliore.

Il n'existe que deux hospices dans l'arrondissement. Les détails qui leur sont relatifs se trouvent dans le tableau ci-après.

Les hospices de Ruremonde et de Venloo ne sont, par le vice de leur constitution, que des lieux de refuge pour un certain nombre d'individus que l'on y a met à demeure. Mais il vient d'être pris des mesures

¹² 23 februari 1801. Loi qui affecte des rentes et des domaines nationaux aux besoins des hospices. Bulletin des Lois, IIIe série, t 2, no. 73.

pour établir dans celui de Ruremonde des salles de chacune quinze lits pour les malades des deux sexes, et il en sera pris de pareilles pour Venloo.

Désignation de la commune	Fondations	Population habituelles	Revenu restant après la déduction des suppression	Revenu actuel	Augmentation provenant des découvertes
Ruremonde	Vieillards	7			
	Vieilles femmes	18			
	Orphelins	58			
	Orphelines	41			
	Attachés au service	8			
	Total	132	11583	25183	13600
Venlo	Orphelins	30			
	Vieillards	22			
	Insensés	3			
	Attachés au service	2			
		Total	73 ¹³	9382	11380

En exécution de l'arrêté de la Préfecture du 12 Prairial an 10,¹⁵ il a été établi dans chacun des sept cantons de l'arrondissement un bureau central et dans chaque commune un bureau auxiliaire, pour la distribution des secours à domicile. Tout ce qui concerne ces établissemens est détaillé dans les 11^e et 12^e colonnes du tableau No. 1, à la fin du présent.¹⁶

La fraude contre les réglemens qui prohibent l'importation des denrées coloniales ou des marchandises anglaises, et l'exportation des grains, est la cause la plus commune des délits qui se commettent dans l'arrondissement. Le voisinage du territoire Hollandais, qui le touche sur une frontière de cinq à six myriamètres, donne des facilités qui ne sont contrariées par aucune barrière suffisante pour en limiter les excès.

¹³ Telfout. Moet zijn 57.

¹⁴ Telfout. Moet zijn 1998.

¹⁵ 1 juni 1802.

¹⁶ pag. 108-125.

Il serait à désirer que l'on pût lui opposer des obstacles plus réels que le petit fossé creusé dans le sable où la ligne de jalonnemens qui forment le tracé de la limite entre les territoires de France et d'Hollande depuis Ruremonde jusqu'à Anvers.

Mais le Sous-Préfet craindrait de se jeter dans une digression étrangère à son sujet s'il développait les convenances qui sollicitent la Meuse pour limite sur toute la frontière du Nord et l'utilité qui en résulterait pour les deux états.

Les brigandages et les menaces d'incendie, dont l'habitude se contracte facilement par l'exercice de la fraude, et les rixes qui s'élèvent dans les estaminets, principalement les jours de kermesses, sont encore d'autres causes fréquentes des délits dont la repression est soumise à la police correctionnelle du tribunal d'arrondissement.

Les tableaux ci-après établissent le travail de l'ordre judiciaire pendant le cours des années 12 et 13, choisies point de comparaison, et l'état des maisons de détention qui se réduisent, pour l'arrondissement, à la Maison d'Arrêt établie près le tribunal de Ruremonde.

Les difficultés qui se sont élevées sur l'établissement de l'instruction publique ne sont pas encore surmontées. Elles résultent principalement de la situation pénible dans laquelle se trouvent presque toutes les communes, dont la dette énorme excède les moyens qu'elles ont pour se libérer.

Procès civils	An 12	CAUSES		Jugemens
		pendantes au 1 ^{er} du mois	survenues pendant le mois	
	Vendémiaire	81	7	
	Brumaire	88	8	4
	Frimaire	92	20	13
	Nivôse	99	6	20
	Pluviôse	85	6	2
	Ventôse	89	20	10
	Germinal	99	8	10
	Floréal	97	8	6
	Prairial	99	9	12
	Messidor	96	8	1
	Thermidor	103	14	9
	Fructidor	108	13	11

Procès crimi- nels et correc- tionnels	An 12	
	Nombre des causes soumises au jury d'accusation	Nombre des jugemens rendus en police correctionnelle
Vendémiaire	1	1
Brumaire	1	9
Frimaire		3
Nivôse		5
Pluviôse	1	14
Ventôse		11
Germinal	1	7
Floréal	1	8
Prairial	3	13
Messidor	1	15
Thermidor		19
Fructidor		13
Totaux	9	118

Procès civils	An 13	CAUSES		Jugemens
		pendantes au 1 ^{er} du mois	survenues pendant le mois	
Vendémiaire		110	4	7
Brumaire		107	17	8
Frimaire		116	18	6
Nivôse		128	5	15
Pluviôse		118	12	9
Ventôse		121	9	10
Germinal		120	9	5
Floréal		124	13	8
Prairial		129	8	6
Messidor		131	7	11
Thermidor		127	17	7
Fructidor		137	8	8

Procès criminels et correc- tionnels	An 13	Nombre des causes soumises au jury d'accusation	Nombre des jugemens rendus en police correctionnelle
	Vendémiaire		8
	Brumaire		9
	Frimaire	2	4
	Nivôse	3	6
	Pluviôse		19
	Ventôse		8
	Germinal	1	16
	Floréal		14
	Prairial		13
	Messidor		15
	Thermidor	1	8
	Fructidor		12
	Totaux	7	132

Détenus	An 12	Nombre	An 13	Nombre
	Vendémiaire	18	Vendémiaire	17
	Brumaire	33	Brumaire	6
	Frimaire	3	Frimaire	25
	Nivôse	14	Nivôse	44
	Pluviôse	22	Pluviôse	29
	Ventôse	35	Ventôse	29
	Germinal	22	Germinal	33
	Floréal	31	Floréal	29
	Prairial	29	Prairial	21
	Messidor	20	Messidor	19
	Thermidor	10	Thermidor	7
	Fructidor	17	Fructidor	5
	Total	254	Total	264

Ce défaut absolu ne laisse aucune somme disponible pour payer à l'instruction, pas même pour fournir à des encouragemens à des particuliers qui voudraient former des entreprises pour leur compte personnel. Elle a été jusqu'à ce jour abandonnée à des maitres d'école, qui pour la majeure partie ne sont en état que de montrer à lire, quelques uns à écrire et de donner les premiers élémens de l'arithmétique. La quinzième colonne du tableau Nr. 1 présente le peu de détails, qu'il est possible de fournir sur cet article dans l'arrondissement.¹⁷

Le gouvernement a cependant eu la bonté d'accorder l'ancien local du collège de Ruremonde, pour y établir une école secondaire. Mais ce n'est encore qu'une pierre d'attente dont il ne sera possible de tirer parti, que lorsque la commune qui doit plus de 500,000 f. et qui possède à peine pour 120,000 f. de propriétés, aura trouvé les moyens de satisfaire ses créanciers et d'établir le niveau entre sa recette et sa dépense.

Venloo qui est moins chargée de dettes et qui a fait plus d'efforts, commence à se trouver en mesure et fait espérer que son école secondaire entrera en exercice à l'ouverture de l'année classique.

S'il est difficile de pourvoir aux besoins moraux dans l'arrondissement, on y trouve du moins plus facilement de quoi satisfaire les besoins physiques.

La consommation du pain est peu considérable, parce qu'on y supplée avec des légumes, des pommes de terre et des galetes de sarrazin. L'usage le plus habituel est celui du pain noir avec du seigle.

Le kilogramme de pain de seigle vaut de prix moyen	f	0.18
id	blanc	„ 0.24
id.	viande	„ 0.60
Le litre	de vin	„ 1,—
id.	de bière	„ 0.15
Le stère.....	de bois	„ 10,—
Le kilogramme	de houille	„ 0.12
Les 5 kilogrammes	de chandelles	
Le litre	d'huile à bruler	
La journée de travail est dans les villes, prix moyen		„ 1,—
	dans la campagne	„ 0.75
La dépense journalière est 1er classe par tête		„ 0.75
	2me	„ 1.25
	3me	„ 1.50
	4me	„ 2,—
	5me	„ 3,—

¹⁷ pag. 108-125.

Mais à ces différentes évaluations il faut ajouter au moins un tiers en sus pour tout ce qui est étranger au pays parce qu'il n'a pas les mêmes facilités que l'indigène, et parce qu'on lui fait payer tout plus cher.

Le pays produit tout ce qui est nécessaire à la vie et peut à la rigueur se passer des objets qui ne sont pas de son cru.

Les habitans vivent dans une aisance proportionnée à leur état. Les moeurs sont douces et tranquilles, les esprits portés aux idées religieuses, qui sont souvent outrées et presque toujours plutôt dirigées vers le rite et les cérémonies qu'améliorées par la morale.

L'idiome du pays est le flamand; mais l'usage de la langue française, qui l'ancien gouvernement de Bruxelles avait adopté pour la rédaction de tous actes, y devient chaque jour plus commun.

L'arrondissement étant composé de plusieurs territoires différens, il a paru plus commode d'indiquer dans le No. 1 à l'article de chaque commune la souveraineté dont chacune d'elles relevait avant la réunion.¹⁸

Tous les soins, toutes les spéculations des habitans se tournent du coté de l'agriculture. L'habitude et la facilité de faire vivre chaque ménage avec le produit de la terre qu'il fait valoir, propagent les moeurs agricoles qui deviennent héréditaires dans les familles et qui exercent la plus heureuse influence dans tout l'arrondissement.

	Hect.	Ares	Cent.	
Son périmètre	57946.	48.	66	} 57,946.48.66.
Dont en terres cultivées et prairies	38627.	24.	33	
En bruyeres	14486.	62.	16	
En rivières, ruisseaux ou marais et				
tourbières	4027.	29.	05	
En chemins	805.	33.	22	

Le terrain quoique maigre en apparence, et qui se compose assez généralement d'un fond de sable mêlé d'argile, est productif. On emploie pour le cultiver:

En charrues traînées par une ou deux chevaux	2870 charrues
traînées par un boeuf	500 „
total	3370 charrues

Les productions sont principalement le seigle, un peu de froment, beaucoup d'orge et de sarrasin, de l'avoine, du colza, de la navette,

¹⁸ pag. 108-125.

des fevelottes, vèscs, navets et trefles, des légumes de toute espèce, et en général tout ce qui peut nourrir les hommes et surtout le bétail, dont en prend un soin particulier.

L'usage des jachères n'est suivi que dans les parties de la campine ou le terrain est le plus ingrat et où l'insuffisance des engrais ne permet pas de l'améliorer.

Partout ailleurs les terres sont remises en culture immédiatement après la recolte, et il est très ordinaire de voir sur une même pièce la production qui vient d'être recoltée et la charrue qui travaille pour préparer une nouvelle semaille.

Cette utile metode, dont l'exécution n'est subordonnée qu'aux combinaisons de l'expérience et aux calculs de celui qui fait valoir, varie la culture à l'infini, et s'oppose à ce que l'on puisse désigner avec précision quelle est la quantité de terrain qui est annuellement employé à chaque espèce.

Les tableaux No. 2, 3 et 4 dressés sous les yeux, et d'après l'avis d'un comité composé de douze personnes, choisis parmi tout ce qu'il y a de plus notable dans l'arrondissement, dont le Sous-Préfet s'est entouré, présente les renseignements les plus exacts qu'il ait pu se procurer.

La quantité considérable de terres incultes qui existent dans l'arrondissement lui a fait sentir la nécessité de faire un examen réfléchi sur l'utilité des défrichemens et sur les moyens qui pourraient les seconder ou les contrarier.

Les terrains communaux sont les seuls dans l'arrondissement dont la culture soit négligée, aucun des particuliers ne laissant des non valeurs sur sa propriété. Mais on ne doit espérer de parvenir à défricher le terrain communal, qu'autant qu'il sera mis à la disposition des particuliers par des concessions dont la durée leur garantie une jouissance suffisante pour les indemniser de leurs avances.

Ces aliénations momentanées auraient d'ailleurs le double avantage de favoriser l'agriculture et de procurer aux communes un revenu qui pourrait rétablir le niveau entre leur recette et leur dépense.

Le succès que l'on doit en attendre est cependant subordonné à deux considérations décisives et sur lesquelles on ne peut trop appuyer.

Le pays recolte infiniment plus qu'il ne peut consommer. Son territoire ne produit que dans la proportion des engrais qu'il recoit.

Il résulte de ces deux vérités démontrés par l'expérience, que l'habitant n'a intérêt d'augmenter sa culture qu'autant qu'il peut être sûr d'obtenir le débouché de ses récoltes et que cette culture, dans son

état actuel, comme dans tous les degrés d'amélioration dont elle est susceptible ne deviendra réellement productive que par les engrais qu'elle pourra se procurer.

L'importation ou l'exportation combinées sur le cours du commerce et sur l'exécution des réglemens établissent la balance qui doit concilier l'intérêt du consommateur avec celui du cultivateur.

L'exécution de ces deux moyens, réuni aux ressources qui résultent de la brasserie et de la distillation, avait pendant plusieurs années encouragé les défrichemens. Mais on ne peut pas se dissimuler qu'ils éprouvent actuellement un ralentissement très sensible, et que déjà des parties de terre qui avaient été mises en culture sont rentrées dans leur ancien état d'abandon.

C'est par le rapprochement des époques que l'on peut reconnaître la cause de ces changemens.

Il y a environ quarante ans le procédé de la distillation était à peine connu dans l'arrondissement et dans toute la contrée qui l'environne. Quelques hommes industrieux suivirent l'exemple qui leur était donné par les Hollandais et formèrent les premiers établissemens qui ont existé dans le pays. Ils eurent aussi des imitateurs qui concoururent avec ceux à l'établissement des chaudières. Mais l'émulation qui était devenue très active a cessé tout-à-coup et le nombre des distillations a diminué dans les proportions que le tableau ci-après établit.

Le droit sur les distillations est de 40cs. par hectolitre de vin et par hectolitre de substance mise en fermentation. Cependant l'expérience justifie que pour faire un hectolitre d'eau de vie de grains il faut de

19 à 22 hectolitres de substances (terme moyen)	20 hect.	f. cs.
Dont le droit à	40 cs.	8.00
Et que l'on tire la même quantité d'eau de vie avec 5 à 6 hecto- litres de vin (terme moyen)	5½ hect.	2.20
Dont le droit à	40 cs.	
	<hr/>	
Différence		5 f 80cs.

Une différence aussi réelle dont le désavantage pèse sur la denrée qui a le moins de valeur réelle, est si préjudiciable à la distillation des grains qu'elle ne peut plus soutenir la concurrence avec celle des vins, sans que le cultivateur fasse des sacrifices pour conserver les moyens d'alimenter son bétail et d'augmenter ses engrais.

Ces sacrifices étant trop considérables pour que tous ceux qui étaient dans l'usage de distiller puissent les supporter beaucoup de chaudières

	Distillations existantes	Nombre des chaudières ou alambics	Consommation annuelle en grains quintaux	Produit annuelle en genièvre hectolitre	Produit annuelle en marcs tonnes	Nourriture		Prix ordinaire	Prix actuel
						qui en résulte	pour le bétail		
En l'an 10	87	114	42,681	8,992	342,200	684	456		
En 1806	52	65							par litre de genièvre
Déficit	35	59 ¹⁹							porcs

Le surplus des colonnes ne peut pas être exactement calculé parcequ'indépendamment de ce déficit dans la nombre des établissemens il en est encore survenu dans le produit des distillations en liqueur et en marcs par la diminution du volume des alambics et par l'inter-ruption du travail qui était précédemment suivi pendant tout le cours de l'année, et qui n'a plus lieu que pendant quelques mois.

On peut évaluer à plus de deux tiers la diminution de la fabrique du genièvre et au quart celle sur les brasseries, dont la consommation est pareillement diminuée.

Cette diminution résulte de l'inégalité des proportions qui fixe la perception sur les distillations et de la qualité du droit sur le produit des brasseries.

¹⁹ Telfout. Moet zijn 49.

ont été abandonnées. Leur cessation d'activité a diminué les moyens de nourriture du bétail pour qui les substances graminées ne suffisent pas, et qui n'a pas, dans ce pays où l'on consomme très peu de pain, la ressource des sous qui lui procuront ailleurs la substance farineuse.

Il en (est²⁰) résulté une diminution considérable, sur le nombre du bétail et particulièrement sur celui des élèves, sur la masse des engrais et par suite sur la culture des terres.

L'abandon de celles qui avaient été remises en culture ne donne pas d'espérance sur le succès des défrichemens ultérieurs tant que le découragement qui s'est répandu sur la distillation subsistera.

Tous ces inconvéniens cesseraient indubitablement si la perception était modifiée par une diminution, qui rapprochant les proportions entre la distillation des grains et celle du vin, établirait la taxe sur le pied de 15 centimes par hectolitre de substance.

Il serait également à désirer pour l'arrondissement et vraisemblablement pour tout l'empire que l'on peut²¹ substituer aux visites domiciliaires et à l'exercice journalier chez le débitant de bière une perception directe à l'instant de la fabrique dans l'atelier de brasseur.

Ce mode moins compliqué tournerait au profit de la perception dont il rendrait la recette plus avantageuse et plus assurée et diminuant les causes qui contrarient la consommation et surtout la complication des détails confiées aux employés, dont la vigilance moins surchargée eviendrait nécessairement plus efficace.

Mais, en général, c'est principalement sur les petites distilleries que l'on doit attirer toute la protection du gouvernement, en lui démontrant que chaque portion de grains mise en distillation, devenant un germe de reproduction; l'intérêt de l'agriculture, d'accord avec celui de la perception, exigerait que chaque cultivateur eut sa chaudière pour convertir en marc, par le procédé de la brasserie et de la distillation, la quantité des grains de sa récolte, dont il a besoin pour s'en procurer de nouvelles en multipliant ses engrais.

Les distilleries considérées sous ce rapport et comme moyens d'engrais, sont pour l'arrondissement le seul moyen de maintenir tout ce qui a été défriché et de rendre à l'agriculture les portions du terrain communal qui peuvent utilement être mises en valeur.

La culture du bois entre essentiellement dans les moyens de défriche-

²⁰ invoeging.

²¹ Ms: put.

ment parce que tout le terrain inculte n'est pas également susceptible des autres genres de production.

Le sapin offre des ressources que l'on peut employer avec succès, mais en ne l'adoptant que pour les terrains les plus ingrats. Il en est beaucoup d'autres sur lesquels on pourrait propager les différentes espèces de peupliers, le tremble, le frêne, le hêtre, l'orme et le chêne, en faisant un choix du sol qui peut convenir à ces deux dernières espèces. Les arbres fruitiers y réussissent aussi, lorsqu'on sait les approprier à la température du climat.

Il a paru plus convenable de suivre la méthode analytique des tableaux, pour présenter le surplus des détails qui sont demandés sur l'agriculture. On a tâché de rassembler dans ceux qui sont joints au présent mémoire sous les Nr. 2, 3, 4, et 5, tout ce qui a été possible de se procurer d'intéressant, pour cette localité, surtout relativement au règne animal et végétal.

L'impossibilité de trouver des 'données'²² précises dans un arrondissement composé de parties trop hétérogènes, pour que l'on ait pu y établir jusqu'à ce jour d'autres relations que celles de l'administration, et dont les habitans paraissent craindre qu'on ne tourne contre leurs intérêts tous les renseignements qu'ils pourraient fournir, ne permet pas de garantir l'exactitude de ceux qui sont présentés, et prescrit l'obligation de ne les donner que comme des aperçus dans lesquels on s'est néanmoins rapproché de la précision le plus qu'il a été possible.

L'industrie manufacturière a disparu de ce pays pendant les troubles qui s'élevèrent sous le règne de Philippe Deux et depuis cette époque elle n'a éprouvé aucune espèce d'amélioration.

Le peu de commerce qui se fait dans l'arrondissement est réduit à celui des consommations et du débouché des denrées. Les manufactures ou fabriques y sont extrêmement rares et peu importantes. A peine pourrait on compter sur toute la superficie dix négocians, parmi lesquels on doit distinguer: à Venloo la maison Linssen, qui raffine des sucres et fabrique des pipes, des rubans de velours, des plumes et de la cire à cacheter, dans la même ville une fabrique d'épingles; à Ruremonde la maison Burghoff, qui fait un commerce assez étendu sur les vins et l'épicerie, et qui sous une commandité fait valoir trois moulins, dont deux sont spécialement employés à l'extraction de l'huile et au débit du bois de teinture. La même commandité prépare l'établissement d'une papeterie; à Nedercruchten et Wegberg de petites

²² invoeging.

fabriques d'épingles et de rubannerie en velours; à Weert quelques fabricans de bonneterie; à Nederweert un moulin à scier le bois.

Mais l'ensemble de ces établissemens ne fournit pas des détails assez intéressans pour entrer dans le chapitre 5 du programme que Mr le Préfet de ce Département à transmis.

La même disette se répand sur toutes les autres parties qui composent ce chapitre. Comment trouver des matériaux de statistique dans un pays où il n'y a ni manufactures ni fabriques, ni forges, ni usines, ni commerce, ni industrie, qui ne peut déboucher que l'excédent de ses productions agricoles; où le minéral est si pauvre, qu'il ne fournit pas même des pierres pour les besoins les plus ordinaires, qui n'a démarchés que pour le légume et la vollaille, des foires qu'à l'occasion des kermesses; où l'instruction se borne aux leçons du maître d'école et du cathéchiste; où les revenus publics sont absorbés par l'abus de l'emprunt qui a multiplié la dette communale dans une progression excessive, et dont l'habitant, opiniatre dans sa routine, se refuse à tous les moyens de sortir de cette pénurie, parcequ'ils pourraient lui occasionner quelques déboursés.

Malgré toute la vérité de ce tableau l'arrondissement n'en est pas moins susceptible de trouver sa place dans la classe des meilleurs pays de l'empire.

L'abondance de ses ressources agricoles peut aisément suppléer aux autres moyens qui lui manquent. Il produit tout ce qui est nécessaire à la vie. Les brasseries et les distilleries le dédommagent des privations qu'il partage avec les autres contrées, dont la température ne permet pas de cultiver la vigne. Une honnête aisance règne dans toutes les classes de ses habitans. Le manoeuvrier peut vivre de son travail; l'artisan de sa profession, dans laquelle il met assez généralement une industrie satisfaisante. On y trouverait très peu de pauvres. S'il était possible d'en extirper la fainéantise que le génie monarchal a trop longtemps encouragée.

C'est donc sur l'agriculture que toutes les vues d'amélioration doivent se diriger et tous les encouragemens se porter.

Sous l'ancien ordre de choses c'était elle qui payait à toutes les charges publiques, et formait notamment le gage de tous les emprunts. Une assemblée générale de la magistrature et des adhérités de chaque localité fixait tous les ans la somme qui devait être percue, par mesure de terre, au profit de la commune, pour acquitter les subsides dus au souverain, payer les intérêts de la dette communale et pourvoir aux autres besoins.

En reprenant de cet ancien usage ce qu'il est possible de concilier avec le mode actuel de perception, l'agriculture fournirait des moyens régénérateurs pour toutes les branches du service, que l'abus des emprunts et la progression excessive de la dette communale ont paralysés; et l'on doit observer à cet égard que la suppression des dîmes qui a prouvé des soulagemens très avantageux pour la contribution foncière, laisse une latitude dont il est facile de profiter sans occasionner de surcharge.

Le premier pas à faire pour mettre les communes à portée de frayer à tous leurs besoins paraît être le retablisement du niveau de leur recette avec leur dépense.

Le second article comprend essentiellement l'acquit des dettes, celui de la dépense administrative, la réparation et l'entretien des chemins et des édifices publics, le supplément des fraix du culte, afin de soustraire ses ministres au désagrement de recevoir à titre d'aumône le produit des cotisations volontaires, qui éprouvent des fortes contradictions et dont les paroissiens ne s'acquittent pas avec toute la délicatesse qui conviendrait pour maintenir la dignité du sacerdoce; l'instruction de la jeunesse, en donnant aux écoles de village un caractère d'école primaire, qui puisse les rattachar à celui des écoles secondaires, ouvrir à leurs élèves la carrière des lycées, propager la langue nationale et substituer une éducation plus conforme aux moeurs actuelles que les subtilités scholastiques de l'ancienne école Louvain dont on ressent encore aujourd'hui l'influence.

La recette trouverait les moyens de pourvoir à ces différens genres de besoin.

1. Dans la liquidation de la dette communale, qui est en général trop considérable pour qu'on puisse la rembourser, et sur laquelle il ne paraît possible de faire justice à chaque créancier que par la réunion des arrérages accumulés avec son capital, dont il serait fait masse et dont on lui assurerait pour l'avenir le paiement régulier des intérêts à $2\frac{1}{2}$ ou trois pour cent, qui était le taux commun à l'époque où il a contracté.

2. Dans le défrichement du terrain communal, encouragé par des aliénations à rentes.

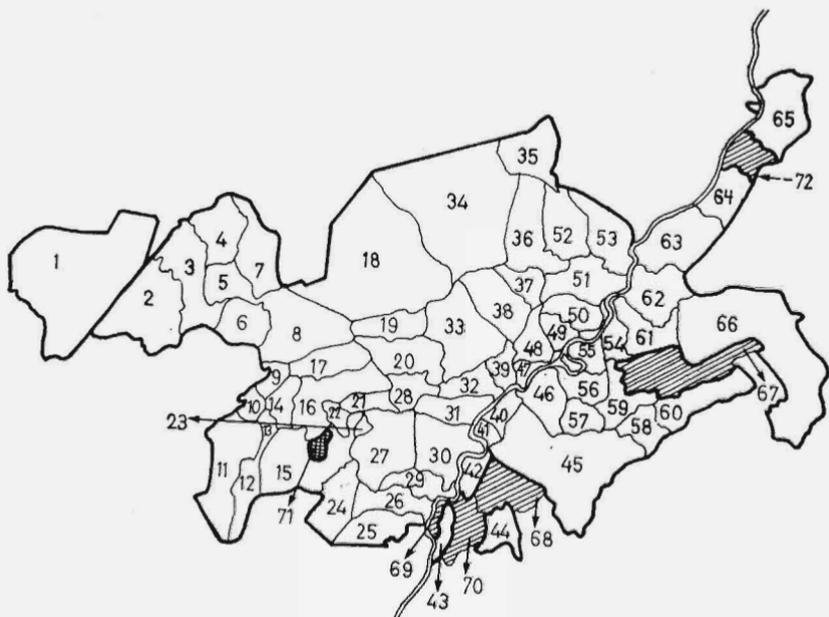
3. Dans le produit des taxes qui sont déjà établies pour la pâture et l'extraction des tourbes et gazons sur la portion du terrain communal, que les besoins de l'agriculture prescrivant de laisser en réserve, et qui ne serait pas d'ailleurs dans le cas d'être mis en culture.

4. En accordant à chaque commune la facultée proposée par l'art. 68

de la loi du 24 Avril 1806,²³ d'imposer jusqu'à concurrence de quatre centimes de sa contribution foncière, qui lui procureraient une partie des ressources qu'elle tirait de son ancien mode de perception.

La réunion de ces moyens et de ceux qu'une sage administration peut suggerer, ferait cesser une grande partie des causes qui contrariaient l'exécution des vues bienfaisantes du gouvernement.

²³ Loi relative au budget de l'Etat pour l'an xiv et 1806. Bulletin des Lois, Série iv, t 4, p. 443-460.



- | | | |
|------------------------|-----------------|--|
| 1 Lommel | 25 Dilsen | 49 Beegden |
| 2 Overpelt | 26 Rotem | 50 Horn |
| 3 Neerpelt | 27 Neeroeteren | 51 Haelen |
| 4 Achel | 28 Kinrooi | 52 Roggel |
| 5 St. Huibrechts Lille | 29 Elen | 53 Neer |
| 6 Kaulille | 30 Maaseik | 54 Roermond |
| 7 Hamont | 31 Ophoven | 55 Herten |
| 8 Bocholt | 32 Kessenich | 56 Linne |
| 9 Reppel | 33 Hunsel | 57 Montfort |
| 10 Ellikom | 34 Nederweert | 58 Posterholt |
| 11 Meeuwen | 35 Meijel | 59 St. Odilienberg |
| 12 Wijshagen | 36 Heijthuisen | 60 Vlodrop |
| 13 Wijshagen | 37 Baexem | 61 Maasniel |
| 14 Gerdingen | 38 Grathem | 62 Swalmen |
| 15 Gruitrode | 39 Thorn | 63 Beesel |
| 16 Bree | 40 Stevensweert | 64 Belfeld |
| 17 Beek | 41 Ohé en Laak | 65 Venlo |
| 18 Weert | 42 Roosteren | 66 Nieder Krüchten |
| 19 Stramproij | 43 Obbicht | 67 Melick en
Herkenbosch (Roerdep.) |
| 20 Molenbeersel | 44 Nieuwstadt | 68 Susteren id. |
| 21 Tongerlo | 45 Echt | 69 Grevenbicht id. |
| 22 Opijter | 46 Maasbracht | 70 Born id. |
| 23 Maaseik | 47 Wessem | 71 Neerglabbeek (arr. Maastr.) |
| 24 Opoeteren | 48 Heel | 72 Tegelen (Roerdep.) |

No. 1. TABLEAU STATISTIQUE DE L'ARRONDISSEMENT

Désignation des communes	Ancienne dépendance pour la souveraineté	Nouvelle dépendance		Population	Arrond. ^t de perception	Rivière ou ruisseau	Usines ou moulins
		Administrative	Réligieuse				
Achel	Etats de Liège	Canton d'Achel	Succursale, chef lieu du canton	715	Achel	Ruisseau sans nom qui tombe dans la Dommel	1 moulin à farine
Caulille	id.	id.	id.	520	id.	id.	1 moulin à farine
Hamont	id.	id.	Cure primaire	1,171	id.	Sources de l'Aa (rivière)	1 moulin à farine
Lill St. Hubert	id.	id.	Succursale	530	id.	Ruisseau sans nom	
Luyksgestel	id.	id.	id.	674	id.		1 moulin à farine
Neerpelt	id.	id.	id.	1,221	id.	Dommel (rivière)	1 moulin à farine
Overpelt	id.	id.	id.	1,258	id.	id.	1 moulin à farine
Bockholt	id.	Canton de Brée	id.	1,132	Brée	Beek ou ruisseau	1 moulin à farine 2 à huile 1 à foulon
Beek	id.	id.	Chapelle auxiliaire	610	id.	Schoubeek ou ruisseau	1 Moulin à farine 2 à huile 1 foulon

Observations: il a été laissé en blanc dans les colonnes 13 et 15 les articles des communes qui n'ont

Minière ou tourbière	Manufac- tures ou fabriques	Etablis- ment de bienfaisance	Population habituelle de l'éta- blissement	Revenus	Eglises et fabriques	Revenus	Instruction publique
		1 Bureau central 1 Bureau auxiliaire	individus 15	417.00	1 Eglise 1 fabri- que		1 Maitre d'école
		1 Bureau auxiliaire	5	54.00	1 Eglise 1 fabri- que		id.
		id.	64	230.00	id.	246.00	id.
		id.	10	175.00	id.		id.
		id.	12	200.00	id.	410.00	id.
		id.	40	180.00	id.		id.
		id.	55	318.00	id.		id.
		id.	13	349.45	id.	219.13	id.
		id.	11	327.43	id.	397.85	id.

pas encore totalisé le revenu de leur bureau auxiliaire ou celui de leur fabrique.

Désignation des communes	Ancienne dépendances pour la souveraineté	Nouvelle dépendance administrative	dépendance religieuse	Population	Arrond. ^t de perception	Rivière ou ruisseau	Usines ou moulins
Brée	Etats de Liège	Canton de Brée	Cure primaire, Chef lieu du Canton	1375	Brée	plusieurs beek ou ruisseaux	1 moulin à farine
Elicom	id.	id.	Chapelle auxiliaire	170	Meuwen	Aa (beek) ou ruisseau	2 Moulins à farine
Gerdingen	id.	id.	Succursale	350	Brée	beek ou ruisseau	1 Moulin à farine
Gruytrode	id.	id.	id.	693	Meuwen	Source de l'Itter, (ruisseau)	1 Moulin à farine
Meuwen	id.	id.	Succursale	787	Meuwen	Itter (ruisseau)	2 moulins à farine 2 moulins à huile
Opitter	id.	id.	Chapelle auxiliaire	384	id.	id.	1 moulin à farine 1 à huile
Reppel	id.	id.	id.	220	id.	Aa (beek) ou ruisseau	1 moulin à farine 2 à huile 1 à écorces
Tongerloo	id.	id.	Succursale	617	id.	id.	1 moulin à farine, 1 à huile
Wyshagen	id.	id.	Chapelle auxiliaire	229	id.	id.	
Dilsen	id.	Canton de Maeseyk	Succursale	898	Rothem	Meuse	1 Moulin à farine

Minière carrière, ou tourbière	Manufac- tures ou fabriques	Etablis- ment de bienfaisance	Population habituelle de l'éta- blissement	Revenus	Eglises et fabriques	Revenus	Instruction publique
	3 Poteries	1 Bureau Central 1 Bureau auxiliaire	45	672.34	id.	520.64	1 maître d'école
		Bureau auxiliaire	5	72.40	id.		id.
		id.	7	138.58	id.	101.51	id.
tourbière		id.	7		id.	36.51	id.
tourbière		Bureau auxiliaire	5	157.24	1 Eglise 1 fabri- que	117.46	id.
id.		id.	3	79.13	id.		id.
id.		id.	4	44.30	id.		id.
id.		id.	7	511.11	id.		id.
id.		id.	2	10.95	id.		id.
		id.	15	492.00	id.	442.00	id.

Désignation des communes	Ancienne dépendance pour la souveraineté	Nouvelle dépendance administrative	dépendance religieuse	Population	Arrond. de perception	Rivière ou ruisseau	Usines ou moulins
Echt	Etats généraux de Hollande. Amanie de Montfort	Canton de Maeseyk	Sucursale	2589	Echt	2 beek ou ruisseaux	3 Moulins à farine
Eelen	Etats de Liège	id.	id.	450	Rothem	Meuse	
Ittervoort	Chapitre de Thorn	id.	id.	622	Neeritter	beek ou ruisseau	2 Moulins à farine
Kessenich	Etats d'Empire	id.	id.	757	Kessenich	Meuse	1 moulin à farine
Maeseyk	Etats de Liège	Chef lieu du Canton	Cure primaire	3298	Maeseyk	id.	2 Moulins à farine 1 à huile
Neeritter	Chapitre de St. Lambert de Liège	id.	id.	1016	Neeritter	beek ou ruisseau	1 moulin à farine
Neeroeteren	Etats de Liège et Chapitre de Thorn. tout indivis	id.	id.	917	Rothem	Asch (beek) ou ruisseau	2 Moulins à farine 1 à huile
Nieuwstad	Etats généraux de Hollande. Amanie de Montfort	id.	id.	575	Echt	5 beek ou ruisseaux	1 moulin à farine
Obbicht et Papenhoven	id.	id.	id.	529	id.	Meuse	1 Moulin à farine 1 à papier

Minière, carrière, ou tourbière	Manufactures ou fabriques	Etablissement de bienfaisance	Population habituelle de l'établissement	Revenus	Eglises et fabriques	Revenus	Instruction publique
		Bureau auxiliaire	41	1296.70	1 Eglise 1 fabrique		1 Maître d'école
		id.	10	386.00	id.		id.
tourbière		id.	12	266.00	id.	238.00	id.
tourbière		id.	36	318.00	id.		id.
		Bureau central Bureau auxiliaire	169	4210.00	id.	2370.40	id.
tourbière		Bureau auxiliaire	65	1768.50	id.	224.10	id.
		id.	16	504.00	id.		id.
		id.	32	3143.00	id.		id.
		id.	14	148.00	id.		id.

Désignation des communes	Ancienne dépendance pour la souveraineté	Nouvelle dépendance		Population	Arrond. ^t de perception	Rivière ou ruisseau	Usines ou moulins
		administrative	religieuse				
Ohé et Laak	Etats généraux de la hollandé	Canton de Maseyk	Chapelle Auxiliaire	425	Echt	Meuse	1 Moulin à farine
Ophoven	Prince Evêque de Liège. Comte de Horn	id.	Succursale	1328	Kessenich	id.	2 Moulins à farine
Opoeteren	Etat de Liège	id.	id.	550	Rothem	Asch (beek) ou ruisseau	1 Moulin à farine 1 à huile
Posterholt	Etats généraux de hollandé. Amanie de Montfort	id.	id.	650	Odilienberg Canton de Ruremonde	1 beek ou ruisseau	1 Moulin à farine
Roosteren	id.	id.	id.	512	Echt	Meuse	
Rothem	Etats de Liège	id.	id.	539	Rothem	Meuse	1 Moulin à farine
Stevensweert ¹	Etats généraux de hollandé	id.	id.	740	Echt	id.	
Thorn	Chapitre immédiat. Etat d'Empire	id.	id.	1100	Kessenich	beek ou ruisseau	1 Moulin à farine
Elmpt	Guedre austrichienne	Canton de Neder-cruchten	id.	1224	Neder-Cruchten	La Swalm rivière. 1 beek ou ruisseau	1 Moulin à farine

¹ Stevensweert: Cette commune est située dans un fort, construit sur la rive droite de la Meuse

Minière carrière, ou tourbière	Manufac- tures ou fabriques	Etablis- ment de bienfaisance	Population habituelle de l'éta- blissement	Revenus	Eglises et fabriques	Revenus	Instruction publique
		Bureau auxiliaire	4		1 Eglise 1 fabrique		1 Maître d'école
		id.	16	211.30	id.		id.
		id.	25	273.66	id.		id.
		id.	15	181.15	id.		id.
		id.	7	719.00	id.		id.
		id.	19	452.00	id.		id.
		id.	44	711.70	id.		id.
		id.	44	1014.48	id.		id.
tourbière		id.	45	217.00	id.		id.

Désignation des communes	Ancienne dépendance pour la souveraineté	Nouvelle dépendance administrative	dépendance religieuse	Population	Arrond. de perception	Rivière ou ruisseau	Usines ou moulins
Neder-Cruchten	Gueldre autrichienne	Chef lieu du Canton	Cure primaire	3366	Neder-Cruchten	La Swalm rivière 1 beek ou ruisseau	2 Moulins à farine 1 à huile
Wegberg	id.	Canton de Neder-cruchten	Succursale dont l'église est sur le Département de la Roer.	1994	Wegberg	beek qui forme les sources de la Swalm	2 Moulins à farine 1 à huile
Beegden	Prince Evêque de Liège. Comte de Horn	Canton de Ruremonde	Succursale	530	Heel	Meuse	1 Moulin à farine
Buggenum	id.	id.	id.	476	Buggenum	id.	1 Moulin à farine
Grathem	Chapitre de Thorn. Prince Evêque de Liège. Comte de Horn	id.	id.	385	Heel	beek ou ruisseau	1 Moulin à farine
Haelen	Prince Evêque de Liège. Comte de Horn	id.	id.	575	Buggenum	Aa beek ou ruisseau	2 Moulins à farine 1 à huile
Heel	Chapitre de St. Lambert de Liège	id.	id.	430	Heel	Meuse	
Herten	Gueldre autrichienne	id.	id.	633	Odilienberg	id.	1 Moulin à farine

Minière carrière ou tourbière	Manufac- tures ou fabriques	Etablis- ment de bienfaisance	Population habituelle de l'éta- blissement	Revenus	Eglises et fabriques	Revenus	Instruction publique
tourbière	Rubanne- rie	Bureau central Bureau auxiliaire	105	320.00	1 Eglise 1 fabri- que		1 maitre d'école
id.	Rubanne- rie et Epinglerie	Bureau auxiliaire			id.		id.
		id.	5	143.16	id.		id.
		id.	6	683.90	id.		id.
		id.	7	188.62	id.		id.
		id.	9	107.92	id.	367.37	id.
		id.	17	372.00	id.		id.
		id.	5	127.00	id.	47.20	id.

Désignation des communes	Ancienne dépendance pour la souveraineté	Nouvelle dépendance		Population	Arrond. de perception	Rivière ou ruisseau	Usines ou moulins
		administrative	religieuse				
Horn	Prince Evêque de Liège. Chef lieu du Comté.	Canton de Ruremonde	Succursale	693	Buggenum	Meuse	
Hunsel	Etats de Liège	id.	id.	564	Heel	beek ou ruisseau	
Linne	Etats généraux de hollande. (Amanie de Montfort)	id.	id.	613	Maesbracht	Meuse	1 Moulin à farine
Maesbracht	id.	id.	id.	953	Maesbracht	Meuse 1 beek ou ruisseau	
Maesniel	Gueldre austrichienne	id.	id.	1149	Swalmen	Meuse 1 bras de la roer. 2 beek ou ruisseaux	
Montfort	Etats généraux de hollande. Amanie de Montfort	id.	id.	1245	Maesbracht	2 beek ou ruisseaux	
Neer	Prince Evêque de Liège. Comte de Horn	id.	id.	1229	Buggenum	Meuse	1 Moulin à farine. 2 à huile dont un tourné par un cheval

Minière carrière ou tourbière	Manufac- tures ou fabriques	Etablis- sments de bienfaisance	Population habituelle des éta- blissements	Revenus	Eglises et fabriques	Revenus	Instruction publique
		Bureau auxiliaire	10	224.00	1 Eglise 1 fabrique		1 Maitre d'école
		id.	16		id.		id.
		id.	16	149.87	id.		id.
		id.			id.		id.
		id.	17	275.37	id.		id.
		id.	13	281.36	id.		id.
		id.	35	678.53	id.		id.

Désignation des communes	Ancienne dépendance pour la souveraineté	Nouvelle dépendance		Population	Arrond. ^t de perception	Rivière ou ruisseau	Usines ou moulins
		administrative	religieuse				
Nunhem	Prince Evêque de Liège. Comte de Horn	Canton de Ruremonde	Chapelle auxiliaire	142	Buggenum	Meuse 1 beek ou ruisseau	2 Moulins à farine 1 à huile
Odiliënberg	Etats généraux de Hollande	id.	Succursale	629	Odiliënberg	Roer 2 beek ou ruisseaux	
Pol et Panheel	Etat d'Empire	id.		245	Heel	Meuse	2 Moulins à farine
Ruremonde	Gueldre autrichienne	chef lieu du canton	Cure primaire	4243	Ruremonde	Meuse et Roer	2 Moulins à farine 1 à huile 1 à écorse à débiter le bois de teinture
Swalmen	id.	Canton de Ruremonde	Succursale	1232	Swalmen	Meuse et Swalm	1 Moulin à farine 1 à huile
Vlodrop	Etats généraux de Hollande. (Amanie de Montfort)	id.	id.	708	Odiliënberg	Roer	1 Moulin à farine
Wessem	Gueldre autrichienne	id.	id.	827	Heel	Meuse 1 beek ou ruisseau	

Observations Ruremonde: Les détails sur l'hospice sont insérés dans les renseignements généraux

Minière ou tourbière	Manufac- tures ou fabriques	Etablis- ment de bienfaisance	Population habituelle de l'éta- blissement	Revenus	Eglises et fabriques	Revenus	Instruction publique
		Bureau auxiliaire	3	403.00	1 Eglise 1 fabri- que		1 maitre d'école
		id.	13	142.18	id.		id.
		id.	réuni au bureau auxiliaire de Heel				id.
	Rubanne- rie de velours, et projet de papeterie	Hospice bureau central. bureau auxiliaire	205	3000.00	1 Eglise 1 fabri- que	3288.75	3 maitres d'école. Projet d'école secondaire qui ne se réalise pas faute de fonds
		Bureau auxiliaire	21	607.60	id.		1 Maitre d'école
		id.	22	403.19	id.		id.
		id.	26	860.00	id.		id.

sur la statistique.

Désignation des communes	Ancienne dépendance pour la souveraineté	Nouvelle dépendance		Population	Arrond. ^t de perception	Rivière ou ruisseau	Usines ou moulins
		administrative	religieuse				
Beesel	Etats généraux de Hollande	Canton de Venloo	Succursale	1050	Swalmen	Meuse 1 beek ou ruisseau	2 Moulins à farine
Belfeldt	id.	id.	id.	322	id.	id.	
Venloo	id.	Chef lieu du canton	Cure primaire	4921	Venloo	Meuse	5 Moulins à farine 2 à farine et à huile
Baexem	Chapitre de Thorn	Canton de Weert	Succursale	467	Heithuysen	1 beek ou ruisseau	1 Moulin à farine
Heithuysen	Prince Evêque de Liège. Comte de Thorn	id.	id.	1154	id.	id.	2 Moulins à farine et à huile tourné par un cheval
Meyel	Gueldre autrichienne	id.	id.	720	id.	Marais	1 Moulin à farine
Nederweert	Gueldre autrichienne	id.	id.	3688	Nederweert	1 beek ou ruisseau	2 Moulins à farine 1 à scier le bois
Roggel	Prince Evêque de Liège. Comte de Horn	id.	id.	1335	Heithuysen	id.	1 Moulin à farine

Venlo: Les détails sur l'hospice sont insérés dans les renseignements généraux sur la statistique. Cette ville est fortifiée; elle a un Etat Major de place.

Il y a aussi un temple et un hospice protestans.

Minière ou tourbière	Manufac- tures ou fabriques	Etablis- sments de bienfaisance	Population habituelle des éta- blissemens	Revenus	Eglises et fabriques	Revenus	Instruction publique
		Bureau auxiliaire	30	135.00	1 Eglise 1 fabri- que		1 Maitre d'école
		id.	20	116.00	id.		id.
	Raffinerie, epinglerie, bonneterie, fabrique de cire à cacheter et plumes	Hospice bureau central, bureau auxiliaire	221	7356.84	id.		id.
		Bureau auxiliaire			id.		id.
		id.	17	235.00	id.		id.
tourbière		id.	20	91.00	id.		id.
tourbière		id.	26	802.00	id.		id.
		id.	16	494.00	id.		id.

Désignation des communes	Ancienne dépendance pour la souveraineté	Nouvelle dépendance		Population	Arrond. [†] de perception	Rivière ou ruisseau	Usines ou moulins
		administrative	religieuse				
Stamproy	Chapitre de Thorn	Canton de Weert	Succursale	1149	Neeritter	1 beek ou ruisseau	3 Moulins à farine dont un à huile
Weert	Gueldre autrichienne	Chef-lieu du canton	Cure primaire	5454	Weert	id. et des fossés	3 Moulins à farine dont 2 sont aussi à huile

Minière carrière ou tourbière	Manufac- tures ou fabriques	Etablis- sments de bienfaisance	Population habituelle des éta- blissemens	Revenus	Eglises et fabriques	Revenus	Instruction publique
		Bureau auxiliaire	27	830.00	1 Eglise 1 fabri- que	240.90	1 Maître d'école
tourbière	Rubanne- rie, bonnete- rie, flanelles	Bureau central bureau auxiliaire	16	149.87	id.		id.

No. 2. PREMIER TABLEAU D'INFORMATIONS RURALES

Dénombrement des animaux et produit du règne animal.

An 13 = 1806

Désignation des espèces	Quantité		Race et quantité	Produits Obtenus		Emploi au consommation	
	an 12	an 13		an 12	an 13	an 12	an 13
Etalons	244		Partie race du pays et partie achetée à l'âge de 18 mois en hollande et sur la rive gauche du Rhin	200		La partie achetée hors du pays y est nourrie jusqu' à ce qu'elle ait atteint la force de l'âge, époque à laquelle elle est vendue et depaissée pour être, comme le surplus employé au labour et autres travaux Ils sont très fort et propres à l'attelage	
Jumens	1,517						
Chevaux	1,517						
Hongres							
Poulins et pouliches	172						
<hr/>							
Mulets							
Anes							
Anesses							
<hr/>							
Bêtes à cornes	Taureaux	103	Race du Pays, petite, mais bonne	11 à 12000 Veaux	On consomme dans le pays environ 1000 vaches et 9400 veaux		
	Vaches	12,480					
	Veaux	2,410					
	Boeufs	500					
Bufles							
<hr/>							
Bêtes à laine	Du pays	17,050	de trois sortes, savoir forte race, race médiocre et merinos	8625	2875 Moutons ou agneaux vont à la boucherie		
	Métis	189					
	Merinos	11					

Valeur de l'individu au d'un
poids donné
an 12

OBSERVATIONS

an 13

Ceux de labour	250 f	Les variations par année, sur les 2 ^e , 3 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , et 10 ^e Colonnes sont en général si peu sensibles, qu'il est difficile de les désigner.
Ceux d'élite de	360	Sur les 244 chevaux entiers désignés comme étalons, dix seulement sont exclusivement employés à ce service.
à	400	Le surplus travaille comme les autres individus de l'espèce et ne couvre les jumens que par occasion et à la pâture.
Les poulains d'un an	100	
Les vieux chevaux sans valeur		

Il y en a si peu dans l'arrondissement, que cet article y est absolument nul.

Les taureaux de	125 f	Les 9/10 des veaux sont tirés et consommés dans le pays. Le surplus s'élève pour remplacer les mères, que l'on mène à la boucherie. Le lait et le beurre est journellement consommée dans le ménage ou vendu au marché.
à	130	
Les vaches et genisses de	110	
à	120	
Veaux	24	
Boeufs Vieux de	60	
à	70	

Le Mouton de deux ans vaut de	15 f	Le tiers du produit des moutons est consommée dans le pays. Le surplus est conduit à Coblenz ou à Paris.
à	16	
D'un an de	16	
à	17	
L'Agneau de	7	
à	8	

Désignation des espèces	Quantité		Race et quantité	Produits	Obtenus	Emploi au consommation	
	an 12	an 13		an 12	an 13	an 12	an 13
Porcs	12,333		Race ordinaire et du pays. Bonne espèce.	30,832		Consommés dans le pays	
Chèvres	70		Race ordinaire et du pays. Bonne espèce.	50		Le lait de la chèvre se consomme dans le pays.	
Lapins domestiques							
Ruches d'abeilles	6,900						
Vers à Soie							
Volailles	Poules	49,332	id.	98664		Consommé dans le pays.	
	Poulets	98,664					
	Pigeons	3,450					
	Canards	1,380					
	Oies	345					
	Oeufs	2,466,600					
Laine	superfine			kilo-gramme		Consommé en grande partie dans le pays pour le besoin du ménage. Le surplus envoyé dans les Départements de l'Ourte et de la Roer.	
	Metisse			77			
	Commune			376	42631		
Soie							
Poil de Lapin.							

Valeur de l'individu d'un poids donné		OBSERVATIONS
an 12	an 13	
La truie et le porc de	50	Cet animal formant une des principales bases de la nourriture, n'est pas assez valeureux et ne suffit pas pour la consommation. Il faut en acheter dans la Westphalie.
à	60	
Les petits de	4	
à	6	
De 9 à	12	

Cet article est sensiblement diminué et n'a pas produit depuis quelques années, parce que le sarrasin, dont la fleur est leur meilleure nourriture, a manqué.

La température ne permet pas d'en élever.

Poule	75 ^c .
Poulets la paire	75 à 90 ^c .
Canards	50 à 100 ^{cs} .
Oies	2.00 à 2 ^f . 50 ^c .
pigeonneaux	40 à 50 ^{es} la paire
Le Cent d'oeufs	2.75
Le myriagramme	35

Point de produit de ce genre dans l'arrondissement.

Il serait difficile de désigner ce genre de produit, qui ne peut se tirer, ainsi que celui du lièvre, que des peaux vendues aux chapeliers et marchands coureurs.

Désignation des espèces	Quantité		Race et quantité	Produits		Obtenus		Emploi au consommation	
	an 12	an 13		an 12	an 13	an 12	an 13		
Cuir				10488				consommés	
Viande				26643				dans le pays	
Suifs				1311					
Cire				200				id.	
Miel									
Beurre									
Fromage				54080					

Valeur de l'individu au d'un poids donné		OBSERVATIONS
an 12	an 13	
38 à 40 le myriagramme		
12 à 13. id. Celle qui est salée.		Le suif n'est pas vendu, il est employé comme graisse pour les alimens et pour la chandelle.
8 à 9		Ces articles manquent depuis plusieurs années par les causes indiqués a l'article ruche.
10 à 12		Beurre: consommé dans le pays Il ne s'en fait pas dans l'arrondissement.

Emploi et produit des Terres

Désignation des espèces	Nombres d'ares employés		Quantité de semen- ce par hectare	Quantité moyenne de produit brut par hectare	Somme du produit pour le département		Emploi ou con- sommation dans le département	
	an 12	an 13			an 12	an 13	an 12	an 13
	hectares		Decalitres	hectolitres	f	f	hecto- litres	
Froment	477		16	10 à 11	28620	26831	3,577	
Seigle	23,712		15	11 à 12	757,496	650,792	170,727	
Avoine	2,389		23 à 24	24 à 25	82,122	64,584	29,862	
Orge	1,488		12 à 13	21 à 22	82,640	75,781	24,492	
Maïs ou bled de turquie								
Sarrasin	2,891		8	22 à 23	26,612	29,062	15,493	
Luzerne Sainfoin Trefle	896		1½ myria- gramme	13 à 14 myriag.	2,953	2,723	2,148	
Prairies arrosée artifi- ciellement naturelles sans arrose- ments	1435				91,392	91,392		
Pommes de terre	2,791		16 hectol.	85 à 90 hectol.	158,992	158,992	251,190 hectol.	
Topinambours Rutapaga ou navets de Suède Turneps								
Navets	936		1½ Myr.	6 voitures				
Carottes	929		2/5 id.	8 id.				

Valeur de la substance
pour un poids donné

OBSERVATIONS

an 12	an 13	
f	f	
16.00	15.00.....	Les 3e et 9e colonnes sont restées en blanc, parce que les variations entre les années 12 et 13 ne sont pas sensibles.
11.00	9.50	
5.50	6.00	
10.00	9.00.....	Ce genre de produit ne se cultive pas dans l'arrondissement.
10.00	9.00.....	Cet article qui se consomme en entier dans l'arrondissement n'a rendu que sa semence en l'an 12 et l'an 13.
7.00	7.50.....	Ces deux articles ne se cultivent pas dans l'arrondissement. Le produit de cet article, déduction faite de ce qui est nécessaire pour la semence est vendu et transporté hors du pays. Il serait difficile de désigner la consommation en nature dans l'arrondissement, et non plus le produit du même genre, parce que la quantité des prairies est vairée à l'infini.
Le Hectare	Le Hectare	
80.00	80	
1.50 le hectol.	1.50..... le hectol.	Le produit de la pomme de terre est entier consommé dans l'arrondissement.
.....	} Ces trois espèces ne sont pas cultivées dans l'arrondissement.
.....	
.....	
.....	} Ces trois autres qui sont en entier consommés pour les besoins du ménage ou pour ceux de l'étable, ne fournissent aucun produit numérique.
.....	
.....	

Désignation des espèces	Nombres d'ares employés		Quantité de semence par hectare	Quantité moyenne de produit brut par hectare	Somme du produit pour le département		Emploi ou co- sommation da- le départeme	
	an 12	an 13			an 12	an 13	an 12	an 13
Choux fourrages	780		1½ id.					
Chanvre	50		1¾ hectol.	15 à 16 Myr.	2,200		800 myr.	
Lin	886		2 id.	40 id.	32,790		131,760 id.	
Colsa	70		2/3 id.	70	368		490	
Navette	448		3/4 id.	45 à 50	54,800		22,400	
Oillette								
Arachide								
Garance								
Gande								
Pastel								
Rubarbe								
Houblon	6							
Terres en friche	14,486							
Défrichemens	2,000							
Marais à dessécher								
Dessèchemens								
Jachères	442							
Bois et forêts	2956							

Valeur de la substance
donné

OBSERVATIONS

an 12	an 13	
Le myr. 12.00 4.00	Le myr. 12.00 4.00	Ces deux articles sont employés au filage, à la corderie et à faire de la toile, qui se débite dans l'arrondissement, et dont une petite quantité se vend dans les environs.
3.00 2.40	3.00 2.40	Consommés dans l'arrondissement pour la lumière et pour apaisonner les alimens.
		Ces six articles ne sont pas cultivé dans l'arrondissement.
		Cet article doit être regardé nul par la modicité de sa culture.
		Les détails relatifs à ces trois articles sont consignés dans les renseignements généraux de statistique: article, défrichemens et distilleries.
		Un tiers de ce genre est employé à la culture spurie, fourrage précieux pour le bétail, qu'il nourrit pendant quelques mois de l'année.
		On ne peut pas considérer comme massives les parties de bois qui se trouvent dans l'arrondissement. Ce ne sont que des bouqueteaux d'une très petite consistance. Il y a très peu de futaies. La près que totalité n'est que des taillis assez mal venans. Il serait cependant possible d'améliorer cette partie, et l'on en trouve la preuve dans la quantité assez considérable d'arbres de toute espèce qui sont ou plantés sur des chainties ou épars sur chaque domaine, et qui poussent vigoureusement. Dans l'état actuel ce genre de produit est d'un faible rapport. Il est employé aux constructions des batimens et en très petite quantité au chauffage.

Désignation des espèces	Nombres d'ares employés		Quantité de semen- ce par hectare	Quantité moyenne de produit brut par hectare	Somme du produit pour le département		Emploi ou con- sommation dans le département	
	an 12	an 13			an 12	an 13	an 12	an 13
Chataigniers								
Oliviers								
Muriers								
Plantations d'arbres								
Pépinières								
Vigne.....								
Cedre.....								
Poiré								
Bierre.....								
Eau de vie de grains								
de vin								
Forestiers		60						

Désignation des espèces	Nombre d'ares employés an 12 an 13	Quantité de semence par hectare	Quantité moyenne du produit brut par hectare	Somme du produit pour le département	
				an 12	an 13
à manger					
Huile					
à brûler					
Fruits					
Légumes secs					
Charbons de terre					
Charbons de bois					
Bois à brûler					
Bois de construction					

No. 4. Détails sur la culture, le prix d'achat et de loier par hectare, et la durée des baux

Prix d'achat par hectare de	1. ^{re} classe		de 1400	à
	2. ^e		de 700	à
	3. ^e		de 240	à
Prix de baux par hectare	1. ^{re} classe	Seigle	50	Décalitres
		Orge	50	
	2. ^e	Seigle	21	
		Orge	21	
	3. ^e	Seigle	6	
		Sarrasin	6	

Emploi ou consommation dans le département

Valeur de la substance pour un poids donné

OBSERVATIONS

an 12 an 13

an 12 an 13

miriagrammes

25,16

Tout est consommé dans le pays et ne fournit aucun produit numérique.

Cet article doit être considéré comme nul pour la modicité de son produit.

Ne peut être considéré que comme aliment consommé dans chaque ménage.

Pas une seule mine dans l'arrondissement tout ce qui se consomme est importé des départements de l'Ourte et de la Roer.

Ces deux articles ne fournissent aucun détail, parce que leur produit est trop modique.

Il en est de même sur ce dernier article. Chaque propriétaire faisant couper des arbres que sa propriété produit, à mesure qu'il en a besoin, pour construire ou pour réparer.

1500 f 800 300	Labours	Durée des baux 4, 8, 6 ou 12 ans Une charrue à deux chevaux Laboure par journée ½ Hectare
	Dépense	Le loyer de chaque cheval à 2 f. 4 Nourriture à 75 ^{cs} 1.50 5.50
		Journée du Laboureur de 50 à 60 Nourriture 50 1.10 6.60
		Trois labours pour mettre en culture compris le hersage 19.80 Il faut en outre employer tous les 3 ans par hectare 40 voitures d'engrais à 1f 50 c 60.00

No. 5. CONTRIBUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT POUR L'AN 1807

I. Contributions directes.

	<i>Foncière</i>	<i>Personel et mobilier</i>	Total
Principal	176.535.00	54.150.00	
10 centimes pour fraix de la guerre	17.653.60		
2 centimes pour fonds de non valeur	3.530.70	1.083.00	
6.20 centimes pour les traitements fixes	10.945.17	3.357.30	
9.80 centimes pour les dépenses variable du département et des arrondissements	17.300.43	5.306.70	
3 centimes pour supplement des fraix de lutte	5.295.95	1.624.50	
Total	231.260.85	65.521.50	296.781.35
 <i>Portes et fenêtres</i>			
Principal	30.771.16		
10 centimes pour fraix de confection et roles dé grevemens et non valeur	3.077.12		33.848.28
 <i>Patentes</i>			
Principal	23.417.95		
5 centimes pour fonds de non valeur	1.171.10		24.589.05
Total des contributions directes de l'arrondissement			355.219.68
 II Contributions indirectes			
<i>Regie du douane et de l'enregistrement</i>			151.520.61
<i>Regie des droits réunis</i>			123.352.20
<i>Administrations des douanes impériales</i>			813.009.39
Total des contributions indirectes			1.087.882.20
Total général des contributions directes et indirectes de l'arrondissement			1.443.101.88

No. 6.

Grains restants des années précédentes	Les récolte de l'an 1806 est		Produit de la récolte de 1806 en							
	Quantité restante	bonne vaise	mau- vaise	froment	seigle	maïs sarrazin	orge taigne	avoine	Con- sommé	Excé- dent
37,194	Froment	400	hectolitres	5,376	246,532	43,008	28,224	49,280	les 3/5	les 2/5
	Seigle	67,236	au des- sous							
	Avoine		en froment							
			médiocre							
			en seigle,							
			orge et							
			avoine							
	Orge	4678	au dessus							
	Sarrazin		en							
	Maïs		sarrazin							
	Chataigner									

Observations:

- Départemens où se transporte l'excédent? Aix-la-Chapelle (Roer) Maestricht (Meuse inf.^{re}) Liège (Ourte).
- Départemens qui concourent à remplir le déficit? Aucun. L'Arondissement recueille toujours plus qu'il ne consomme. Le produit de la récolte courante quoique médiocre, avec ce qui resté des années précédentes, forme un excédent considérable.
- Combien la consommation évaluée par tête? En Seigle 3 hect.
En froment ne peut être évaluée parce que la consommation ne s'en fait que pour les kermesses et les jours de gala; Mais par aperçu et en masse la moitié du produit.
- Proportion du produit entre la sémence et la récolte? Cet article est détaillé pour chaque genre de culture, dans les 4^e et 5^e colonnes du tableau No. 3. qui est le 2^e des informations rurales (emploi et produit des terres).
Fait et arrêté au sous-préfecture à Ruremonde le 8 octobre 1806. Le sous-préfect. A. Liger.